

Evaluation des Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako

Rapport réalisé à la demande de la Direction des
« Rencontres de la Photographie Africaine »

Expert: Alexis Castro

Juillet 2004

Table des matières

1. Introduction	p. 4
2. Historique. Evolution des Rencontres depuis la première édition	p. 5
2.1. 1 ^{ères} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 5-11 décembre 1994.....	p. 5
2.1.1. Programmation	p. 5
2.1.2. Activités réalisées au cours de la période inter-biennale 1994-1996.....	p. 6
2.2. 2 ^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 9-15 décembre 1996.....	p. 7
2.2.1. Activités réalisées au cours de la période inter-biennale 1996-1998.....	p. 7
2.2.2. Manifestations induites par les Rencontres de Bamako.....	p. 8
2.3. 3 ^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 7-11 décembre 1998.....	p. 9
2.3.1. Programmation	p. 9
2.3.2. Nouvelles initiatives des 3 ^{èmes} Rencontres	p. 10
2.4. 4 ^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 15 octobre - 15 novembre 2001.....	p. 10
2.4.1. Premières Rencontres de l'ère AFAA et de son Programme <i>Afrique en Créations</i>	p. 11
2.4.2. Programmation.....	p. 11
2.4.3. Nouvelles initiatives des 4 ^{èmes} Rencontres.....	p. 12
2.4.4. Activités réalisées au cours de la période inter-biennale 2001-2003.....	p. 13
2.5. 5 ^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 20 octobre - 20 novembre 2003.....	p. 19
2.5.1. Objectifs attendus.....	p. 19
2.5.2. Les « Contours ».....	p. 20
2.5.3. Séminaires et ateliers.....	p. 20
2.5.4. Nouvelle initiative des 5 ^{èmes} Rencontres.....	p. 20
3. Bilan critique des Rencontres de Bamako et Recommandations.....	p. 21
3.1 Les acquis.....	p. 21
3.2. Problèmes rencontrés et recommandations.....	p. 22
3.2.1. Questions administratives et juridiques.....	p. 22
3.2.1.1. La Direction des Rencontres.....	p. 22
3.2.1.2. La Maison de la Photographie.....	p. 23
3.2.1.3. Les Comités.....	p. 24
Recommendations relatives au point 3.2.1.....	p. 25
3.2.2. Questions organisationnelles et logistiques.....	p. 26
Recommendations relatives au point 3.2.2.....	p. 27
3.2.3. Questions financières.....	p. 27
3.2.3.1. Fonds de solidarité prioritaire (FSP).....	p. 27
3.2.3.2. Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles (PSIC-Mali).....	p. 28
3.2.3.3. Diversification des sources de financement.....	p. 28

Recommandations relatives au point 3.2.3	p. 31
3.2.4. Prospection et programmation	p. 31
3.2.4.1. Choix de la programmation	p. 31
3.2.4.2. Les expositions officielles	p. 33
3.2.4.3. Les Contours	p. 33
3.2.4.4. Les Ateliers et séminaires	p. 34
Recommandations relatives au point 3.2.4	p. 35
3.2.5. Diffusion, communication et information.....	p. 36
3.2.5.1. La diffusion	p. 36
3.2.5.2. La question des archives photographiques	p. 36
3.2.5.3. La communication.....	p. 37
Recommandations relatives au point 3.2.5	p. 38
3.2.6. Formation et stages	p. 39
3.2.6.1. La question de la formation.....	p. 39
Recommandations relatives au point 3.2.6	p. 40
<u>Annexe 1</u>	p. 42
Compte-rendu synthétique de l'Atelier, Bamako, 29-31 mars 2004	
1. Présentation	p. 42
1.1. Objectif de l'évaluation et de l'atelier	p. 42
1.2. Présentation des participants	p. 42
2. Diagnostique et bilan	p. 43
3. Programme de travail de l'atelier de Bamako	p. 43
4. Compte-rendu synthétique des principales questions abordées au cours de l'Atelier	p. 45
4.1 La Direction des Rencontres de Bamako	p. 46
4.2 La Maison de la Photographie Africaine	p. 48
4.3 La constitution des différents comités	p. 49
4.4 Les « Contours »	p. 49
4.5 Communication	p. 50
<u>Annexe 2</u>	p. 52
I. Règlement de la Biennale de l'Art Africain Contemporain, DAK'ART	p. 52
II. Règlement sélection films du 19 ^{ème} FESPACO	p. 56
III. MASA - Règlement intérieur	p. 60
<u>Annexe 3</u>	p. 64
Liste des personnalités rencontrées dans le cadre de la mission d'évaluation des Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako	

Evaluation des Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako

1. Introduction

Les Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako sont une manifestation artistique et culturelle, à caractère international, axée sur la création photographique du continent africain et de la diaspora. Elles constituent un espace d'échange et de dialogue permettant aux photographes africains de mettre en valeur leurs talents et de faire connaître leurs œuvres à travers le monde. Organisées tous les deux ans sur la base d'un travail de recherches menées à travers l'Afrique, les Rencontres constituent la seule manifestation internationale destinée à promouvoir le patrimoine photographique du continent.

L'objectif de cette évaluation est de tirer un diagnostic global des « Rencontres de la Photographie Africaine » depuis leurs lancements, en 1994, jusqu'à la 5^{ème} édition qui vient de se tenir du 20 octobre au 20 novembre 2003.

Ce bilan se base sur la collecte, le traitement et l'analyse d'une documentation, la plus exhaustive et complète possible - conventions de financement et de partenariat et leurs annexes budgétaires, termes de références, extraits de rapports d'activités, dossiers, communiqués et articles de presses, compte-rendus de missions, catalogues d'exposition, schéma d'organisation et documentation relative à l'organisation de biennales africaines équivalentes (Masa, Dak'Art et FESPACO) - ainsi que sur une série d'entretiens et de rencontres auprès des principaux acteurs, co-producteurs, partenaires et bénéficiaires de cet événement.

Le traitement croisé de ces deux sources d'informations auquel vient s'ajouter l'ensemble des réflexions, commentaires et témoignages exprimés par les différents interlocuteurs lors de l'atelier qui s'est tenu à Bamako les 29-31 mars 2004 ont permis d'identifier clairement un certain nombre de dysfonctionnements structurels dont les conséquences se mesurent en terme de transfert de compétences, de ré-appropriation et d'enracinement de l'événement.

Il appartient à l'expert de répondre à ces problèmes en proposant une série de recommandations qui seront formulées dans le rapport final d'évaluation. Le propos de ce travail n'est pas d'apporter des solutions à un certain nombre de problèmes identifiés. Cette tâche incombe essentiellement aux principaux acteurs, co-producteurs, partenaires et bénéficiaires de cet événement.

Enfin, la commande de cette étude atteste certainement d'une prise de conscience collective des problèmes existants et encourage dès lors la recherche de solutions concrètes qui permettront de renforcer la coopération ainsi qu'une autonomisation progressive de la Direction des Rencontres.

2. Historique. Evolution des Rencontres depuis la première édition

Afin de dresser un diagnostic des Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, il est nécessaire d'étudier l'évolution de cette manifestation depuis sa création en 1994 jusqu'à l'organisation de la 5^{ème} édition. De cette manière, il est permis de mesurer les résultats atteints au cours de ces 10 années d'activités et de mettre en lumière les différents problèmes relatifs à l'organisation d'un tel événement.

2.1. 1^{ères} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 5-11 décembre 1994

Cette première édition des Rencontres s'est tenue à l'initiative de l'association *Afrique en Créations*, avec le soutien du gouvernement malien. L'association deviendra en janvier 2001 un programme de l'Association Française d'Action Artistique - AFAA. Expositions, projections, stages et débats sont pilotés par deux photographes français, Françoise Huguier et Bernard Descamps, fondateurs de cette initiative. Les œuvres d'une cinquantaine de photographes venus d'une quinzaine de pays africains ont permis de produire une vingtaine d'expositions et de souligner la richesse d'un secteur encore méconnu de la création africaine dans ses dimensions artistiques, économiques, historiques et documentaires.

Les premières Rencontres de la photographie africaine s'étaient fixées comme principal objectif de rompre l'isolement des photographes africains. En effet, isolés et peu informés de la réalité photographique contemporaine, préoccupés par les exigences de leur survie quotidienne, les photographes africains ont besoin de se rencontrer et de découvrir leur patrimoine iconographique dont ils ignoraient l'existence. Les premières Rencontres de Bamako répondent à ce besoin. Elles ont permis de mettre en valeur et de révéler au monde des talents exceptionnels grâce à une large couverture médiatique. La mise en place de cette Biennale avait également l'ambition d'être à la photo ce qu'est le festival de Ouagadougou au cinéma: une vitrine de la culture africaine.

2.1.1. Programmation

Cette première édition permet de découvrir et de mettre en valeur un large éventail d'œuvres africaines telles que:

- les portraits de *studiotistes* comme Seydou Keita, Mali
- les témoignages visuels de l'apartheid à travers les photos de Santu Mofokeng, Jenny Gordon et Ingrid Hudson (Afrique du Sud).
- les travaux originaux de Malik Sidibé et ceux de Rotimi Fani-Kayode, exposés dans la section parrainée par la *Revue Noire*.
- les archives de l'époque de l'indépendance liées à l'émergence des nouvelles nations en Afrique, avec l'exposition des photos provenant des Archives nationales de la photographie et du cinéma de Guinée et du Mali.

Elle a également donné la parole aux photographes africains présents à travers la mise en place:

- d'ateliers de discussion qui ont permis une prise de conscience du dénuement dans lequel travaille la plupart des professionnels africains de l'image ainsi que de l'étonnante méconnaissance technique de base pour certains d'entre eux.
- de débats qui ont permis aux photographes africains de sortir de leur isolement et d'exposer - en même temps que leurs œuvres - leurs problèmes, et de s'associer pour défendre leurs droits et pour prendre en charge leur avenir.

Des relations privilégiées se sont nouées avec différents partenaires, parmi lesquels Air Afrique, l'Union Européenne, et la FNAC.

La coopération avec les autorités malientes a été efficace, tant dans la recherche du soutien de l'Union européenne que dans la préparation matérielle de la manifestation. Une convention associant le Ministère de la Culture et de la Communication du Mali, la Mission française de Coopération et d'Action Culturelle à Bamako et *Afrique en Créations* a été signée pour renforcer les accords de partenariat déjà mis en place et pour assurer le bon développement du programme dans la perspective des Rencontres de 1996.

Les réactions enthousiastes des photographes présents à Bamako, le regard attentionné et intéressé du monde de la photographie ainsi que les commentaires élogieux des nombreux journalistes présents, ont été autant de preuves du bien-fondé de cette initiative culturelle.

Les Rencontres de 1994 se sont conclues avec « l'appel de Bamako » lancé par de jeunes photographes africains regroupés pour réclamer une aide en matière de formation et d'acquisition d'outils.

Enfin, à l'issue de la première édition, le ministre de la culture malien annonce la création d'une *Maison de la Photographie* à Bamako.

Aucun catalogue n'est édité dans le cadre de cette première biennale. Un reportage consacré à l'événement paraît dans la revue spécialisée « *Photographie Magazine* ».

2.1.2. Activités réalisées au cours de la période inter-biennale 1994-1996

Les prolongements des Rencontres de Bamako commencent à s'organiser et des activités de diffusion se développent au cours de l'année 1995:

- Après avoir été présentées en janvier/février à Paris, dans les quatre galeries FNAC et à l'Arche de la Défense, les expositions de Bamako seront programmées à Angoulême (juin 1995), à Angers (septembre 1995) et Lille (novembre 1995).
- La Fondation Cartier expose le photographe malien Malick Sidibé en mai 1995 ;
- Le Centre National de la Photographie présentera Samuel Fosso en septembre 1995.

Des stages de formation, en faveur de photographes africains présents lors de la première édition ont eu lieu à:

- Abidjan: en mai 1995, dans le cadre du Marché des Arts du Spectacle Africain, Marc Enguerand dirige un stage de « *Photographie de Spectacles* » pour une dizaine de photographes venus de six pays différents.

- Angoulême: en juin 1995, le photographe ivoirien Kasco Haron Dorris est l'invité de l'opération « Quartiers Lumières » pour effectuer, avec une vingtaine de jeunes défavorisés, un travail photographique autour du Festival des Musiques Métisses.
- Arles: en juillet 1995, dans le cadre des Rencontres de la Photographie d'Arles, Harouna Keita (Mali) suit le stage animé par Raymond Depardon, et Moussa M'Baye celui dirigé par l'espagnole Ouka Lele.
- Bamako: en novembre 1995, Louis Mesplé encadre un stage consacré au « magazine ».

Tous ces développements démontrent que les Rencontres de Bamako correspondaient à une véritable attente de la part des photographes africains mais aussi du public français.

2.2. 2^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 9-15 décembre 1996

Les deuxièmes Rencontres de Bamako s'inscrivent dans la continuité de la première édition, avec l'exposition de nouveaux genres photographiques et de nouveaux artistes africains. On a ainsi pu, en particulier, y découvrir:

- les documentaires du photo-journaliste kényan Khamis Ramadan et ceux d'Alexander Joe, du Zimbabwe.
- le travail historique de photographes arméniens, dont les portraits de l'aristocratie éthiopienne offraient une vision rare de la vie dans l'Ethiopie Impériale des années 1940 et 1950.

A l'occasion des 2^{èmes} Rencontres, une attention particulière a été mise sur la présentation des expositions et sur la présence de la manifestation dans la ville. Ainsi, la mise en œuvre des expositions a été effectuée intégralement à Bamako en faisant appel à des entreprises et des savoirs-faire locaux.

Il est cependant nécessaire de signaler l'insuffisance de documentation et d'information disponibles concernant l'organisation et la mise en œuvre de ces deuxièmes Rencontres de la Photographie africaine de Bamako.

Aucun catalogue n'est édité dans le cadre de cette seconde biennale. Un reportage consacré à cette manifestation paraît dans la revue « Cimaise », extrait n°244.

2.2.1. Activités réalisées au cours de la période inter-biennale 1996-1998

Suite aux 2^{èmes} Rencontres de la Photographie Africaine, on assiste à une intensification de la diffusion des expositions et au suivi des projets élaborés dans le cadre des deux premières éditions de la Biennale. Circulation des expositions à travers notamment le réseau FNAC qui a réalisé une sélection des travaux exposés aux deuxièmes Rencontres, sous le titre *Art et tradition du portrait en Afrique*. Cette exposition a été présentée au cours de l'année 1997 dans les galeries photo de la FNAC:

- FNAC Etoile - Paris (4 février 1997 - 15 mars 1997)
- FNAC Bruxelles (15 avril 1997 - 15 juin 1997)
- FNAC Orléans (2 septembre 1997 - 4 octobre 1997)
- FNAC Barcelone (18 octobre 1997 - 20 décembre 1997)

Parallèlement à la programmation de la FNAC, *Afrique en Créations* s'est attaché à faire circuler plusieurs des expositions produites par les deux premières éditions des Rencontres de Bamako. Notamment la mise en place d'expositions itinérantes consacrées à :

- Seydou Keita: Festival Plein Sud de Cozes (mars 1997) - Institut Français de Mexico (septembre - octobre 1997) - Triangle de Rennes (novembre - décembre 1997)
- Ingrid Hudson / Santu Mofokeng / Andrew Tshabangu: Association *Echange et synergie* à Bruxelles (avril-mai 1997) - Archipel de la Guadeloupe (juin 1997) - Galerie *Contre Jour* de Marseille (juillet 1997)
- Adama Kouyaté: Festival des *Musiques Métisses* d'Angoulême (mai 1997) - Agora d'Evry (novembre - décembre 1997)
- Malik Sibibé: Association *Echange et synergie* de Bruxelles (avril - mai 1997) - Institut français de Mexico (septembre - octobre 1997) - Agora d'Evry (novembre - décembre 1997)
- Samuel Fosso: Abattoir de Châlons-sur-Saône (avril 1997) - Château de Tanlay dans le cadre de *Lumière Noire* (juin - octobre 1997)
- Pierrot Men - Alioune Bâ - Racine Keita - Djibril Sy: Association Echange et synergie à Bruxelles (avril - mai 1997)

2.2.2. Manifestations induites par les Rencontres de Bamako

- Deux photographes maliens, Alioune Bâ et Youssouf Sagodogo ont séjourné en Arles en juillet 1997, à l'occasion des 28^{èmes} Rencontres Internationales de la Photographie. Des projections de leurs travaux ont été proposées au public. Ils ont ensuite exposé au Japon, à la Kalerie Kai d'Osaka du 17 au 31 octobre 1997.
- Seydou Keita a exposé à *Africus*, la 2^{ème} Biennale de Johannesburg (octobre - décembre 1997). A cette occasion Alioune Bâ a été invité en Afrique du Sud.
- En octobre 1997, Seydou Keita, Malik Sidibé et Samuel Fosso sont invités à Paris pour le cinquantième anniversaire de Tati. Dans un studio « sous la tente » installé Boulevard Barbès, ils ont réalisé de nombreux portraits des gens du quartier et des clients du célèbre magasin.
- Dans le cadre du *Festival des trois continents* de Nantes et pour la deuxième année consécutive, une exposition *Afrique nomade* de photographie a fait une large place à l'Afrique en réunissant les œuvres de trois photographes issus des premières Rencontres de la Photographie de Bamako.

2.3. 3^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 7-11 décembre 1998

Ces troisièmes Rencontres s'inscrivent dans une politique de pérennisation dont le principal objectif est la valorisation des talents et la contribution des africains à l'art photographique. Elles combinent l'approche thématique avec une exposition par pays qui mêle différents genres et styles.

2.3.1. Programmation

Près de quarante expositions sont accrochées au Palais de la Culture, au Musée National, au Musée de la Femme et au Centre Culturel Français. Quelques promoteurs de projets photographiques originaux intéressés par la pédagogie de l'images, viennent avec leurs travaux de Strasbourg, de Nairobi et d'Abidjan.

Par rapport aux éditions précédentes, ces troisièmes Rencontres de Bamako connaissent une fréquentation en nette hausse. Plus de 120 participants viennent de l'étranger. Des photographes d'Afrique du Sud, d'Algérie, d'Angola, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, d'Egypte, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, du Maroc, du Mozambique, du Sénégal, de Tunisie se rassemblent au Mali pour confronter leurs expériences et développer de nouvelles collaborations.

Avec la Coopération Française et l'Union Européenne, qui soutiennent les Rencontres de Bamako depuis le début, d'autres partenaires se sont associés à cet événement, favorisant ainsi le renforcement des liens artistiques et culturels entre l'Afrique et le monde de la photographie. A cet égard, Kodak s'est associé à l'organisation en qualité *de partenaire privilégié*. La firme a contribué au financement de la troisième biennale et a été représentée par une trentaine de personnalités, venues d'Europe et des Etats-Unis, et par une dizaine de photographes africains qu'elle a invités.

Les expositions se sont réparties sur plusieurs sites:

- Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ
- Musée National du Mali
- Musée de la Femme *Muso Kunda*
- Centre Culturel Français de Bamako

En outre, des rendez-vous quotidiens (ateliers) et débats avec les photographes autour de leurs expositions ont permis d'aborder les thèmes suivants:

- Rôles et fonctions de la photographie dans les cultures africaines.
- Images données et images dérobées: vers une nouvelle éthique de la photographie en Afrique.
- Techniques et nouvelles technologies: de leur accessibilité aux photographes en Afrique.

Parrainés par *Le Monde Diplomatique*, ces rendez-vous ont été animés par Edgar Roskis.

2.3.2. Nouvelles initiatives des 3^{èmes} Rencontres

Un certain nombre de nouvelles initiatives voient le jour dans un souci de professionnaliser davantage un événement qui prend une place de plus en plus importante dans le paysage culturel malien mais aussi au sein du monde photographique international.

- Cette édition représente une étape importante, en intégrant dans la programmation l'Afrique du Nord dans la sphère de la photographie africaine – élément qui manquait lors des Rencontres précédentes centrées essentiellement sur l'Afrique sub-saharienne. Cette ouverture permet une approche plus fédératrice des cultures africaines donnant ainsi toute la dimension internationale à ce rendez-vous panafricain de la photographie.
- Un autre choix intéressant a été fait en réservant une section au Ghana (exposition nationale), qui permet de donner une vue plus approfondie des pratiques photographiques d'un pays qui fut la première nation sub-saharienne à avoir obtenu son indépendance.

- La création d'espaces de rencontres autour du Palais de la Culture ont permis aux Rencontres de développer davantage de convivialité, en marge des manifestations:
 - un *espace Mali* a permis l'accueil de nombreux photographes maliens ne faisant pas partie de la sélection officielle mais désireux néanmoins de participer aux Rencontres.
 - un *espace d'expression libre* a été réservé à l'accrochage des travaux de tous les photographes du continent africain qui ont fait le voyage à Bamako.
 - un *espace Kodak* a été consacré aux expositions, démonstrations et autres animations proposées par ce partenaire privilégié.
- De nouvelles initiatives apparaissent visant à impliquer davantage le public bamakois. Dans ce cadre, le Ministère de la Culture et du Tourisme du Mali lance l'initiative d'organiser durant la semaine professionnelle des Rencontres de nombreux spectacles afin de mettre l'accent sur la dimension festive de la Biennale, tout en associant la population malienne aux réjouissances des photographes rassemblés à Bamako: marionnettes géantes, concerts sur le Niger, animations populaires ont contribué à faire des troisièmes Rencontres photographiques de Bamako une grande fête africaine.
- Un catalogue d'exposition intitulé « Ja Taa, prendre l'image », financé par la *Prince Claus Funds for Culture and Development* a été édité par Actes Sud en décembre 1998.

2.4. 4^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 15 octobre - 15 novembre 2001

La principale ambition des 4^{èmes} Rencontres était d'offrir au public un large éventail de la création photographique africaine et de démontrer qu'il n'existe pas une photographie africaine, mais des approches individuelles, multiples et ambivalentes : une invitation à faire découvrir toutes les capacités des photographes africains. Cette démarche atteste également d'une volonté d'en finir avec le cliché d'une Afrique monolithique et d'un art africain uniforme. Le choix du thème de exposition internationale *Mémoires intimes d'un nouveau millénaire* témoigne à cet égard d'un changement d'orientation. Plus de 600 festivaliers étaient réunis au cours de la première semaine. Quelques 350 photographes, 60 journalistes, galeristes. Une dizaine de directeurs de festival ont fait le déplacement de Bamako. Les grands médias français étaient présents ainsi que nombre de médias européens.

2.4.1. Premières Rencontres de l'ère AFAA et de son Programme *Afrique en Créations*.

Suite à une politique de rationalisation de ses moyens de coopération, le Ministère français des Affaires étrangères incita ses agences culturelles de coopération à se regrouper. Cette mesure s'est traduite dans le cas présent par la fusion-absorption d'*Afrique en créations* avec l'Association Française d'Action Artistique (AFAA). Cette fusion est intervenue le 1^{er} janvier 2000. Il faudra attendre le 1^{er} janvier 2001 pour qu'*Afrique en Créations* devienne officiellement le nom du nouveau programme de professionnalisation de la culture en Afrique. Ce projet lancé pour 24 mois avec l'appui d'un Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) est piloté par l'équipe africaine de l'AFAA.

Les axes prioritaires de ce nouveau programme et ses domaines d'intervention sont:

- L'appui à la professionnalisation des opérateurs culturels africains motivé par le fait qu'il ne peut y avoir de circulation d'œuvres et d'artistes sans opérateurs locaux, sans ces tremplins et ces relais que sont - de la production à la réception de l'art - les agents, producteurs, programmateurs, régisseurs et autres diffuseurs.
- Le soutien à la diffusion des artistes africains.
- Le soutien à la mise en réseau des opérateurs du continent africain.
- Le renforcement des filières artistiques.
- La consolidation des manifestations structurantes de la création.
- Le soutien aux échanges et la formation des artistes et des entrepreneurs culturels.

Ce projet est également motivé par un double constat:

- Depuis une dizaine d'années, les productions artistiques du continent africain ne cessent d'augmenter en nombre et en qualité, développant une image de l'Afrique à l'envers du traditionnel cliché de la culture séculaire.
- La culture peut être un outil de développement pour une société, sur le plan artistique, mais aussi sur le plan social et économique. C'est dans cet esprit de coopération avec toute la société que s'inscrit le programme *Afrique en Créations*.

1.1.1 2.4.2. Programmation

Cette quatrième édition est marquée par une claire volonté de rompre avec le passé « élitiste » des Rencontres précédentes, en ce sens que les « 4^{èmes} Rencontres de la Photographie vont devenir une fête populaire », selon les propos du Ministre malien de la Culture et de la Communication, Pascal Baba Coulibaly.

19 expositions ont été présentées dans le cadre de cette manifestation avec plus de 2500 images (trois fois plus que les éditions précédentes) et 35 pays représentés. Le budget alloué à cette édition est en nette augmentation. Le Mali s'est investi financièrement dans cette opération.

Une exposition internationale a regroupé sous le titre *Mémoires intimes d'un nouveau millénaire* les travaux d'une trentaine d'artistes du continent africain.

Des expositions nationales ont présenté la création photographique de cinq pays: Afrique du Sud, Maroc, Nigeria, République Démocratique du Congo, Mali. Ce choix vient renforcer l'initiative inaugurée lors des 3^{èmes} Rencontres (exposition nationale consacrée au Ghana).

Un séminaire de quatre jours a permis d'inviter de grandes structures internationales publiques ou privées telles que les agences de presse. Les débats ont abordé les thèmes suivants:

- les problèmes de photo-journalisme et du statut des professionnels.
- l'importance d'une meilleure diffusion et les problèmes de conservation spécifiques à la photographie.
- le statut du photographe de presse.
- le respect des droits d'auteur dans la plupart des pays africains.
- le développement de l'image numérique, via Internet, ouvrant des perspectives d'avenir pour le marché international, dès lors que ces moyens seront accessibles.

2.4.3. Nouvelles initiatives des 4^{èmes} Rencontres

Plusieurs initiatives novatrices ont été proposées lors de cette édition:

- Pour la première fois, les photographes de la diaspora ont également été associés à cette biennale. En témoigne l'exposition consacrée à la communauté noire de Grande-Bretagne. Jeunes pour la plupart, ayant grandi en Europe, ils utilisent la photo pour traquer leurs racines.
- Les 4^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine se dotent d'une direction malienne ainsi que d'un Commissaire général et d'un Commissaire général adjoint. Est nommé Directeur des Rencontres, Mr. Abdoulaye Konaté, artiste malien et directeur du palais de la Culture. Simon Njami, écrivain, critique, co-fondateur de la *Revue Noire* est quant à lui désigné Directeur artistique et Chab Touré, galeriste, professeur de philosophie devient Commissaire adjoint. La décision d'une direction conjointe s'accompagne donc de changements importants de politique tant au niveau de la programmation qu'au niveau de l'organisation de l'événement.
- Un réseau de commissaires africains de la Biennale est constitué. Cette initiative participe d'une volonté d'assurer la conception de la Biennale non plus à Paris, mais à Bamako, avec des commissaires africains. L'objectif est de permettre aux commissaires de la Biennale d'aller chercher de nouveaux talents et de les exposer dans le cadre des Rencontres de la Photographie de Bamako.
- Les « Contours », événement *off* de la Biennale sont désormais financés grâce au Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles décentralisées de l'Union européenne (PSIC). L'intérêt de cette démarche est d'enrichir l'approche participative en proposant au public un regard double sur la photographie : festif et populaire grâce aux « Contours » et plus *exigeant* à travers la visite des expositions officielles.

Les principaux objectifs des « Contours » sont de:

- donner à la population malienne les moyens de s'approprier de la Biennale et de faire en sorte que d'une édition à l'autre, les gens se mettent à attendre l'événement.
- décliner la photographie sous diverses formes, de la rendre visible et de montrer des photographies de performance.

Parmi les principales initiatives proposées dans le cadre des « Contours » 2001, citons:

- Les projections en extérieur et sur écran géant d'un diaporama des photos du catalogue ont été accompagnées, musicalement, par différents groupes maliens.
- La « Rue Photo »: à l'initiative de la galerie Chab, des *accrochages* ont été présentés aux devantures des concessions avoisinantes.
- Les expositions dans les mairies et dans un marché de village à cinquante kilomètres de Bamako.

- Versement des Droits d'auteurs aux photographes dont les œuvres sont exposées dans le cadre de la diffusion lors de la période inter-biennale ainsi que dans le cadre des expositions à l'occasion des journées professionnelles (à partir des 4^{èmes} Rencontres).
- Mise en place d'une série de Prix récompensant les meilleurs photographes. Les Prix sont :
 - Seydou Keita
 - Afrique en Créations
 - Agence Intergouvernementale pour la Francophonie (AIF)
 - Union européenne
 - Prix du Jury
- Crédit d'un atelier « photo et presse » au Centre Culturel Français de Bamako, a réuni journalistes et chroniqueurs culturels africains dans le but de produire un quotidien des Rencontres: le « BKO PHOTO ».

2.4.4. Activités réalisées au cours de la période inter-biennale 2001-2003

Au cours de cette période, les Rencontres ont permis de diffuser en France et dans le monde entier le travail d'une cinquantaine de photographes africains à travers plus de 900 images qui ont circulé dans le cadre de 24 expositions organisées à l'occasion de biennales, festivals, mois de la photographie ou expositions thématiques. Ces expositions ont été l'occasion de conférences, tables rondes, et projections sur les Rencontres de Bamako. Plusieurs photographes ont été invités à l'occasion de ces manifestations.

Au cours de la période d'inter-biennale 2001-2003, l'AFAAA – *Afrique en Créations* a appuyé un certain nombre d'initiatives dans le cadre d'un programme visant à:

La professionnalisation des filières artistiques, les échanges et formations et l'appui aux manifestations structurantes de la création.

- 30 octobre - 1 décembre 2002 – Paris.
Participation à l'exposition « Survivre à l'Apartheid de Drum Magazine à aujourd'hui » dans le cadre du *Mois de la Photo à Paris* organisé par la Maison européenne de la Photographie.
- 7-10 mai 2002 - Biarritz
Participation de deux photographes africains au Festival de Biarritz *Terre d'Images* : Amadou Chab Touré (Mali) pour les projections d'albums de mariage et Mamadou Konaté (Mali) pour l'opération studio en ville.
- 10 - 15 octobre 2002 - Bamako
Création de l'initiative « La Rue Photo », action passerelle entre deux éditions des Rencontres de Bamako visant à encourager la créativité dans le domaine de la photographie au Mali et à faire connaître le patrimoine photographique malien et africain.
- 9 février - 5 mai 2002 - Los Angeles

Participation du photographe malien Malick Sidibé à l'exposition « You look beautifull like that » organisée par le UCLA Hammer Museum à l'occasion de l'*African-American cultural month* aux Etats-Unis.

- 6 novembre - 6 décembre 2002 - Salvador de Bahia
Résidence du photographe angolais Antonio Ole proposée par la Fondation Culturelle de l'Etat de Bahia en partenariat avec l'Alliance Française de Salvador. Cette résidence a permis de dialoguer avec les artistes locaux, d'organiser des ateliers, de travailler avec l'artiste peintre brésilien Guache Marques.

L'appui aux manifestations structurantes de la création : diffusion des 4^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako (15 octobre - 15 novembre 2001).

- 8 - 16 mars 2002 - Abidjan
Projection du film réalisé par Kal Touré « Rencontres d'africains photographes » et d'un documentaire de 10 minutes sur l'atelier sténopé Oscura dans le cadre de la 2^{ème} édition des *Rencontres du Sud* – Mois de la jeune Photographie d'Abidjan – organisé par le photographe Ananias Léki Dago.
- 25 mars - 1 septembre 2002 - Amiens
Exposition consacrée à 4 artistes contemporains maliens au Musée de Picardie dont trois photographes, Alioune Bâ, Aboubacrine Diara et Mamadou Konaté et une peinture d'Abdoulaye Konaté (directeur des Rencontres de Bamako). Cette exposition a eu lieu dans le cadre du dernier volet de l'opération « Amiens 2000, les couleurs du Monde ». Un catalogue a été réalisé.
- 10 mai - 10 juin 2002 - Dakar
A l'occasion de Dak'Art, Biennale de l'Art africain contemporain, quatre photographes : Hicham Benohoud (Maroc), Ali Chraïbi (Maroc), Angèle Etoundi Essamba (Cameroun), Otobong Nkanga (Nigeria), présentés aux 4^{èmes} Rencontres ont été sélectionnés dans le cadre de l'exposition internationale.
- 15 mai - 15 juillet 2002 - Jérusalem
Présentation de l'exposition thématique « Photographie de Plateau » du photographe sénégalais Abdou Fari Faye dans le cadre d'un festival en hommage aux cinéastes africains organisé par le CCF Romain Gary de Jérusalem à la Cinémathèque de Jérusalem.
- 25 mai - 6 juin 2002 - Honfleur
CHRONIQUES NOMADES, le 4^{ème} festival de la photographie de voyage et d'aventure soutenu par le Conseil Régional de Basse Normandie et la DRAC de Basse Normandie a présenté une exposition personnelle du jeune photographe zimbabwéen Hywell Waters découvert à Bamako. Le festival a sélectionné également les sténopés réalisés collectivement par les jeunes maliens lors des Rencontres. Le CD-Rom de Bamako a été projeté et Simon Njami, directeur artistique de la Biennale de Bamako, a donné une conférence et participé à deux tables rondes sur les problématiques françaises et africaines en matière de photographie contemporaine.
- 22 mai - 14 juillet 2002 - Milan
La première Biennale des Arts africains de Milan était essentiellement constituée par l'exposition « Made in Africa ». Organisée par l'Association culturelle *Afritudine* et la

Province de Milan au Spazio Oberdan, elle a permis de présenter 18 photographes découverts lors des 4^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako (15 octobre - 15 novembre 2001). Kelechi Amadi-Obi (Nigeria), Jide Adeniyi-Jones (Nigéria), Otobong Nkanga (Nigéria), Hicham Benohoud (Maroc), Lamia Naji (Maroc), Abderrazzak Ben Chaâbane (Maroc), Rui Assubuji (Mozambique), David Brazier (Zimbabwe), Loulou Chérinet (Ethiopie), Angèle Etoundi Essamba (Cameroun), Themba Hadebe (Afrique du Sud), Pierrot Men (Madagascar), Eileen Perrier (Ghana), Mohamed Romène (Tunis) et Hywell Waters (Zimbabwe), Boubacar Touré Mandémory (Sénégal), Zineb Sedira (Algérie), Youssouf Sogodogo (Mali). Une revue de presse, un catalogue, des affiches et un DVD ont été réalisés.

- 13 juin - 27 juillet 2002 - Marseille

L'association « Ateliers de Visu » à Marseille a proposé une carte blanche à la Galerie Chab de Bamako. Chab Touré, directeur adjoint des 4^{èmes} Rencontres, a exposé une centaine d'images de trois photographes maliens, Malick Sidibé, Amadou Traoré et Youssouf Sogodogo (exposé lors des 4^{èmes} Rencontres de Bamako). En co-production avec les *Nuits Métis*, ces photographes ont effectué une résidence de création à Marseilles et à la Ciotat . Le travail issu de cette résidence a été projeté lors du festival *Nuits Métis*, à la Ciotat du 27 au 30 juin 2002.

- 14 juin - 25 août 2002 - Pontault-Combault

Exposition "I KA NYE TAN" en coproduction avec les Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako (Mali) s'est consacrée à la vision de quatre photographes africains autour de la notion de portrait. Seydou Keïta (Mali), Philippe Koudjina (Niger) découvert aux 4^{èmes} Rencontres de Bamako, Zwelethu Mthethwa, Malick Sidibé (Mali) au Centre Photographique d'Île de France (CPIF). Présentation du CD-ROM réalisé lors des Rencontres de Bamako.

- 6 juillet - 15 août 2002 - Arles

Les Rencontres d'Arles - 33^e édition - ont montré une exposition de la photographe algérienne Zineb Sedira. Participation de Simon Njami pour présenter les Rencontres de Bamako lors d'une conférence et projection du CD-ROM de Bamako.

- 30 juillet 2002 - 30 janvier 2003 - Brésil

Exposition de 14 photographes (100 photos) organisée par l'Alliance Française de Rio dans quatre villes du Brésil (Rio, Brasilia, Recife et Salvador de Bahia) en collaboration avec des partenaires locaux privées. Rui Assubuji (Mozambique), Tracey Derrick (Afrique du Sud), Akinbiyi Akinbode (Nigeria), Ali Chraïbi (Maroc), Nabil Madaoui (Maroc), Jide Adeniyi-Jones (Nigéria), O.D. Okhai Ojeikere (Nigéria), Dedo Zonga (RDC), Simon Tshiamala (RDC), Bill Akwa Betoté (Cameroun), Abdou Fari Faye (Sénégal), Georges Hallett (Afrique de Sud), Themba Hadebe (Afrique du Sud), Dorris Haron Kasco (Côte d'Ivoire).Cette exposition a bénéficié d'une importante couverture médiatique et constitue la première expérience pour une exposition totalement africaine.

- 10 septembre - 28 octobre 2002 - Paris

Complice des Rencontres depuis leur création, la FNAC a renouvelé sa participation et son soutien à la IV^e édition des Rencontres de Bamako en organisant l'exposition "En direct de Bamako : une sélection des 4e Rencontres de la Photographie Africaine à travers deux FNAC de Paris.

FNAC Etoile:

Loulou Chérinet (Ethiopie), Tracey Derrick (Afrique du Sud), Angèle Etoundi Essamba (Cameroun), Souad Genoun (Maroc), Otobong Nkanga (Nigéria), Eileen Perrier (Ghana), Zineb Sedira (Algérie).

FNAC Forum des Halles:

Bill Akwa Betoté (Cameroun), Don Barber (Nigéria), David Damoison (Martinique), Omar Daoud (Algérie), Calvin Dondo (Zimbabwe), Uchechukwu James-Iroha (Nigéria), Yemi Odebunmi (Nigéria).

Ces deux expositions ont été accompagnées d'une série de conférences en présence des artistes invités à Paris par la FNAC ainsi que de deux projections de films réalisés par Dorris Haron Kasco et Kal Touré. Des dossiers de presse spécifiques ont été réalisés.

- 17 septembre - 24 octobre 2002 - Amsterdam
A l'occasion d'une première biennale de photographie organisée par l'Institut Français à la Maison Descartes d'Amsterdam en collaboration avec la "Foundation Amsterdam Photo", exposition de photographes présentés lors des 4èmes Rencontres de Bamako. Angèle Etoundi Essamba (Cameroun), Kelechi Amadi Obi (Nigéria), David Brazier (Zimbabwe), Themba Hadebe (Afrique du Sud), Georges Hallet (Afrique du Sud), Ricardo Rangel (Mozambique), Luis Basto (Mozambique), Cédric Nunn (Afrique du Sud). Un petit catalogue et des affiches ont été réalisés.
- 20 septembre - 10 octobre 2002 - Pingyao (Chine)
Présentation d'une rétrospective du photographe Ricardo Rangel (Mozambique) produite à l'occasion des IV^e Rencontres de Bamako dans le cadre de la deuxième édition du Festival International Photographique de Pingyao en Chine.
- 1 - 31 octobre 2002 – Ouagadougou (Burkina Faso)
Circulation d'une exposition issue des travaux des 4^{èmes} Rencontres de Bamako dans les centres culturels français de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.
Bill Akwa Betote (Cameroun), Luis Basto (Mozambique), Karim Ben Khelifa (Tunisie), Hicham Benohoud (Maroc), Lamia Naji (Maroc), Eileen Perrier (Ghana), Dorris Haron Kasco (Côte d'Ivoire), Babatunde Ayinde Okoya (Nigéria).

La même exposition a été présentée du :

- 1 - 31 novembre 2002 à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
- 1 - 31 décembre 2002 à Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 3 - 31 octobre 2002 - Bruxelles
Exposition intitulée "Recontextualisation des 4^{èmes} Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako 2001" organisée par le satellite européen du centre d'art contemporain d'Afrique/Camouflage. Ricardo Rangel (Mozambique), Akinbiyi Akinbodé (Nigéria), Samuel Fosso (République Centrafricaine), Otobong Nkanga (Nigéria), Lamia Naji (Maroc), George Hallett (Afrique du Sud), Uchechukwu James-Iroha (Nigéria).
- 1 - 20 novembre 2002 - Bratislava
Dans le cadre du 12^{ème} Mois de la photo en Slovaquie, exposition d'une vingtaine de photographies issues des Rencontres de Bamako à l'Institut Français de Bratislava. Rui

Assubuji (Mozambique), Bruno Boudjelal (Algérie), Toyin Sofekun (Nigéria), Ymane Fakhir (Maroc).

- 1 - 30 novembre 2002 - Paris

Dans le cadre du *Mois de la Photo à Paris* organisé par la Maison Européenne de la Photographie, cinq projections des documentaires réalisés lors des Rencontres de Bamako ont eu lieu à la Maison Européenne de la Photographie à l'occasion d'une après-midi consacrée aux Rencontres de Bamako:

- *Regards Noirs*, documentaire de 1995 (27 mn) réalisé par J. Goldstein.
- *Une histoire photographique*, documentaire de 1995 (22 mn) réalisé par N. Defontaine.
- *Temps de pause à Bamako*, documentaire de 1997 (25 mn) réalisé par K. Touré.
- *Ja Taa*, documentaire de 1999 (52 mn) réalisé par K. Touré.
- *Rencontres d'Africains photographes*, documentaire de 2001 (52 mn) réalisé par K. Touré.

- 13 octobre - 13 novembre 2002 - Maputo (Mozambique)

Dans le cadre du Mois de la Photo "PhotoFesta" organisé par l'association des photographes mozambicains et le Centre culturel franco-mozambicain . Calvin Dondo (Zimbabwe), Bruno Boudjelal (Algérie), Anicet Labakh (RDC), Yemi Odebunmi (Nigéria), Abderrazzack Ben Chaâbane (Maroc), Imane Fakhir (Maroc), Bill Akwa Betoté (Cameroun), Boubacar Touré Mandémory (Sénégal). Un catalogue de 32 pages ainsi que des affiches ont été réalisés.

- 4 - 10 novembre 2002 - Buc (France)

Dans le cadre d'une semaine de festivités consacrée à l'Afrique, organisée conjointement par la municipalité de BUC et l'Association BUC-Tiers Monde, une exposition présentera une sélection de 15 photographies issues des IVèmes Rencontres de Bamako. Boubacar Touré Mandémory (Sénégal), David Brazier (Zimbabwe), Doris Haron Kasco (Côte d'Ivoire), Marie Cécile Okito (RDC).

- 19 novembre - 4 décembre 2002 - Nîmes

Exposition individuelle de Boubacar Touré Mandemory (Sénégal) découvert à Bamako pour son travail sur "La caravane de la poésie" organisée par la Maison de la Photographie - Méditerranée et le Conseil Régional du Gard. Des affiches ont été réalisées.

Liste des partenaires impliqués dans la diffusion des 4^{èmes} Rencontres de la Photographie de Bamako au cours de la période d'inter-biennale 2001-2003

"LES RENCONTRES DU SUD" (8 mars au 9 avril 2002)

Mois de la jeune photographie d'Abidjan

Direction générale et artistique : Ananias Léki Dago

MEP (Maison Européenne de la Photographie)

Mois de la Photo (Novembre 2002)

Directeur : Jean Luc Monterosso

CHRONIQUES NOMADES

Festival de photographies de voyages et d'aventures
Directeur artistique: Claude Geis

RIP (Rencontres Internationales de la Photographie)

Directeur : François Hebel

Festival TERRE D'IMAGES

Directeur : Claude Nori

AFRITUDINE (Associazione culturale)

Directeur : Sergio Simeone

ATELIER DE VISU

CENTRE PHOTOGRAPHIQUE D'ILE DE FRANCE

Directeur : Sylvain Lizon

FNAC

Direction des Galeries Photo Fnac
Directrice : Laura Serani

PINGYAO International Festival (Chine)

Association Kan yi Kan

Satellite européen du Centre d'art contemporain africain

Directeur : Fernando Alvim

PHOTOFESTA 2002

Rencontres Internationles de la Photographie à Maputo
Commissaire Général : Rui Assubuji

Maison de la Photographie Méditerranée

Président : Bruno Degrandcourt

Internationale fotografiebiënnale amsterdam haarlem amstelveen

Amsterdam photo 2002

Foundation Amsterdam Photo

Directeur : Hans-Peter Schoonenberg

FOTOFO Festival

Mois de la Photographie - Bratislava (Slovaquie)

Directeur : Vaclav Macek

Soucieuse de respecter la reconnaissance professionnelle des photographes qui font l'objet d'une diffusion, l'AFAA – *Afrique en Créations* s'est engagée à verser aux artistes dont les œuvres sont exposées, les rémunérations correspondantes à leurs Droits d'auteur. Cette pratique répond à un soucis d'encourager les filières professionnelles et de respecter les droits des artistes.

2.5. 5^{èmes} Rencontres de la Photographie africaine de Bamako, 20 octobre - 20 novembre 2003

La programmation est élaborée par le directeur artistique/commissaire général Simon Njami sous le thème général *Rites sacrés, rite profanes*. Avec plus d'une centaine d'artistes exposants pour environ 1300 photographies à découvrir, et, pour la première fois, la participation d'artistes venus des Caraïbes et d'Allemagne - première nation étrangère invitée - cette Biennale a pris une plus grande dimension internationale. En outre, les quelques œuvres réalisées avec les nouvelles techniques numériques ou vidéo ont permis de donner une certaine respiration à la photographie argentique. Elles témoignent d'une technologie sans cesse en mouvement dans l'univers de l'image.

2.5.1. Objectifs attendus

- Poursuivre et amplifier le travail entamé au cours des précédentes éditions.
- Créer les conditions d'une saine émulation entre professionnels de la photographie africaine.
- Programmer des expositions, des concours et des activités d'animation en direction du public.
- Développer des activités parallèles permettant à la population du pays hôte de s'investir dans cette biennale : concours, expositions off, et surtout projections publiques organisées en plein air tous les soirs de la semaine d'ouverture des Rencontres. Accompagnées par différents groupes de musique maliens, elles offriront au public un avant-goût de la sélection pour l'inciter à se rendre dans les différents lieux d'expositions.
- Organiser un travail d'évaluation des Rencontres de la Photographie africaine de Bamako. Après dix ans de Rencontres, le temps est venu de mesurer le chemin parcouru, d'évaluer le partenariat avec les différentes institutions nationales et internationales concernées et d'engager la réflexion sur les perspectives d'avenir.
- Mettre à profit la période inter-biennale 2003-2005 pour élaborer et monter un programme d'expositions itinérantes à travers les capitales sub-régionales, les sites du patrimoine mondial et les principales villes du Mali.

2.5.2. Les « Contours »

- Responsable des « Contours », Chab Touré a coordonné les trois principales structures associatives dont l'Association Singulier-Pluriel, Balani's et Kora Films subventionnées par le Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles décentralisées de l'Union européenne (P.S.I.C.). Celles-ci ont participé en tant qu'opérateurs culturels à l'organisation d'un programme de festivités populaires et attrayantes.
- L'Association Seydou Keita a tenu également à rendre hommage au père fondateur de la photographie malienne en organisant une exposition de tirages et documents photographiques d'époque provenant des archives personnelles du photographe.
- Organisées par la société SMAC (Bordeaux), mandatée par l'AFAA et le Bureau des Rencontres, des projections publiques sur écran géant d'un millier d'images représentatives des choix artistiques de la Biennale ont envahi les murs du Palais de la Culture quatre soirs consécutifs. Cette animation, accompagnée d'un concert de musique locale en direct rassemblant plusieurs centaines de personnes.

2.5.3. Séminaires et ateliers

Quatre ateliers se sont déroulés à l'auditorium du Musée National du Mali et ont permis d'aborder plusieurs sujets en relation avec le thème général: « l'univers de la photographie aujourd'hui, confrontation Nord-Sud ».

- L'enseignement de la photographie avec l'école de Maputo et l'école nationale de la photographie d'Arles.
- La politique des Agences de presse et des collectifs de photographes avec la Panapress, une agence de presse africaine (Héric Libong) et le collectif français *Tendance Floue* (Gilles Coulon)
- La place de la photographie dans les politiques d'achat institutionnelles avec la Fototeca de Cuba (Nelson Ramirez Arellano de Conde) et le Fonds National d'Art Contemporain, France (Agnès de Gouvion Saint-Cyr).
- Les genres et les styles photographiques dans la presse internationale par Colin Jacobson, éditeur d'images.

2.5.4. Nouvelle initiative des 5^{èmes} Rencontres

- Mise en place d'un concours photographique « Concours Fuji/milieu scolaire ». Cette initiative vise à éveiller l'intérêt des plus jeunes à la pratique photographique au Mali et s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui Culturel de l'ONG Helvetas dont l'action encourage la culture en tant que moteur de développement. Le concours organisé par Helvetas était soutenu par la firme Fujifilm.

3. Bilan critique des Rencontres de Bamako et Recommandations

3.1 Les acquis

Au fil des festivals, un certain nombre d'acquis a permis aux « Rencontres de la Photographie Africaine » de Bamako d'enrichir progressivement l'éventail de ses activités et ainsi de capitaliser initiatives, expériences et savoirs-faire. Il apparaît aujourd'hui nécessaire au terme de dix années de Biennales de faire un état des lieux complet afin de définir un projet qui intègre l'ensemble de ces acquis.

- Le premier de ceux-ci est une victoire car il a permis de sortir de l'ombre des photographes africains majeurs dont les œuvres étaient à l'époque inconnues du grand public et des spécialistes. Cette initiative a également permis aux photographes africains de prendre conscience de leurs traditions d'images et de sortir ainsi de leur isolement.
- Dès les premières Rencontres, une attention particulière a été portée sur la nécessité de faire circuler les œuvres photographiques à travers des expositions thématiques, des festivals internationaux ou encore des « mois de la photographie ». Les activités de diffusion se sont intensifiées à partir des 4^{èmes} Rencontres.
- Des missions de prospection sur le territoire africain ont permis également d'identifier de nouveaux talents ainsi que des fonds d'archive inconnus.
- Les deux premières Rencontres ont permis l'éclosion de quelques initiatives de formations et d'échanges à travers la mise en place de stages.
 - Les 3^{èmes} Rencontres intègrent dans la programmation l'Afrique du Nord dans la sphère de la photographie africaine, élément qui manquait lors des Rencontres précédentes centrées essentiellement sur l'Afrique sub-saharienne.
 - Un autre apport des 3^{èmes} Rencontres est la mise en place d'une exposition nationale (section consacrée au Ghana lors de cette édition), qui permet de donner une vue plus approfondie des traditions photographiques de pays africains.
 - Lors de la 3^{ème} édition, la création d'espaces de rencontres autour de lieux officiels d'expositions permettent aux Rencontres de développer davantage de convivialité, en marge des manifestations.
 - un *espace Mali* a permis l'accueil de nombreux photographes maliens ne faisant pas partie de la sélection officielle mais désireux néanmoins de participer aux Rencontres.
 - un *espace d'expression libre* a été réservé à l'accrochage des travaux de tous les photographes du continent africain qui ont fait le voyage à Bamako.

- Lors des 3^{èmes} Rencontres de nouvelles initiatives apparaissent visant à impliquer davantage le public bamakois. Les autorités malienne lancent l'initiative d'organiser durant la semaine professionnelle de nombreux spectacles afin de mettre l'accent sur la dimension festive de la Biennale.
- Publication d'un catalogue d'exposition de la Biennale de 1998.
- Pour la première fois, les photographes de la diaspora sont associés à l'occasion de la 4^{ème} biennale.
- Les 4^{èmes} Rencontres se dotent d'une direction malienne ainsi que d'un Commissaire général et d'un Commissaire général adjoint. Un réseau de commissaires africains de la Biennale est constitué. Cette initiative participe d'une volonté d'assurer la conception de la Biennale non plus à Paris, mais à Bamako, en collaboration avec des commissaires africains.
- Création des « Contours », événement *off* de la Biennale, financés grâce au Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles décentralisées de l'Union européenne (PSIC). L'intérêt de cette démarche est d'enrichir l'approche participative en proposant au public un regard double sur la photographie : festif et populaire grâce aux « Contours » et plus *exigeant* à travers la visite des expositions officielles.
- Soucieuse de respecter la reconnaissance professionnelle des photographes qui font l'objet d'une diffusion, l'AFAA – *Afrique en Créations* s'est engagée dès la fin des 4^{ème} Rencontres à verser aux artistes dont les œuvres sont exposées, les rémunérations correspondantes à leurs Droits d'auteur. Cette pratique répond à un soucis d'encourager les filières professionnelles et de respecter les droits des artistes.
- Un atelier « photo et presse » réunit journalistes et chroniqueurs culturels africains dans le but de produire un quotidien des Rencontres: le « BKO PHOTO ».
- Mise en place dès les 4^{ème} Rencontres d'une série de Prix récompensant les meilleurs photographes sélectionnés.
- Ouverture vers d'autres cultures en accueillant lors des 5^{ème} Rencontres une exposition consacrée aux photographes allemands.

3.2. Problèmes rencontrés et recommandations

3.2.1. Questions administratives et juridiques

3.2.1.1. La Direction des Rencontres

Depuis la création des Rencontres de la Photographie africaine, la Direction de Bamako n'a pas réellement existé en tant que bureau organisationnel autonome, en mesure d'accomplir efficacement sa mission. Aucun document informatif valable n'atteste de son existence, en tant que cellule gestionnaire autonome, au cours des deux premières éditions. A l'occasion des 3^{èmes} Rencontres, Mr. Abdoulaye Konaté, assume en tant que directeur du Palais de la

Culture en charge, la direction des Rencontres. Il assure également cette fonction durant la Biennale de 2001.

Il faut attendre la 5^{ème} édition des Rencontres, pour que la Direction dispose enfin de moyens logistiques, de personnel, ainsi que de locaux au sein de la Bibliothèque Nationale lui permettant de commencer à fonctionner normalement. Cela a été rendu possible grâce à la convention de financement – dans le cadre des Fonds Européens de Développement – signée entre la Commission européenne et la République du Mali, visant, entre autre, à renforcer les capacités logistiques du bureau des Rencontres. Cependant, les crédits communautaires, prévus pour une durée de deux ans, arrivés tardivement n'ont pas permis de mesurer l'impact de ce soutien sur l'organisation de la dernière biennale.

Au déficit des moyens et de compétences s'ajoute également un manque de continuité dans la gestion des Rencontres. Les changements de directions et l'absence de personnel n'ont pas permis de capitaliser savoirs et expériences, excluant de la sorte toute pérennisation des acquis. A cet égard, l'actuelle Direction des Rencontres dirigée par Mr. Moussa Konaté ne dispose pas d'archives documentaires attestant des activités passées.

Il est à signaler enfin que la Direction des Rencontres n'a jamais disposé d'un statut juridique propre autorisant une existence en tant qu'opérateur culturel ou structure opérationnelle et de gestion. Ce vide juridique atteste aussi de l'attente d'une « Maison de la Photographie Africaine » dont la création a été sans cesse repoussée au cours de ces dix dernières années.

Cette situation générale et le manque d'autonomie/existence en tant que structure de gestion ont engendré d'importants retards dans le cadre du transfert des compétences et du partage des responsabilités. Cela a eu également pour conséquence de créer de graves dysfonctionnements dans la mise en oeuvre des manifestations. La question de l'absence d'un encadrement administratif et opérationnel malien constitue certainement l'un des obstacles principaux au bon déroulement de la biennale.

3.2.1.2. La Maison de la Photographie

Annoncée dès la première édition de la Biennale, la « Maison de la Photographie Africaine » n'existe toujours pas. Cependant, le Conseil des Ministres a adopté le mercredi 26 novembre 2003 les projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de cette future institution culturelle. En cours de constitution, les statuts sont à l'heure actuelle en état de projet, mais devraient être approuvés par le Parlement malien au cours de la prochaine législature. L'Ordonnance portant création de la Maison africaine de la Photographie a été signée et le Décret définissant les modalités d'organisation et de fonctionnement le sera bientôt. Elle sera dotée d'un statut d'établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, avec gestion financière et administrative autonome. Elle bénéficiera de subsides de l'Etat malien.

Siègeront au sein du Conseil d'administration:

- La présidence du Ministre malien de la Culture (ou de son représentant) ;
- Les représentants des travailleurs ;
- Des représentants de l'Etat (les autres Ministères et les service techniques impliqués);

- Des représentants de la société civile: des artistes au sein desquels s'inscrivent les associations de photographes;

Le comité scientifique, tout comme le Conseil d'administration, est un organe de gestion de la Maison de la Photographie. Il s'agit cependant d'un organe consultatif. Le Comité scientifique sera composé de personnalités reconnues dans le domaine de la photographie, des arts et de la culture.

Les autres organes de gestion sont la Direction Générale et le comité de gestion. Ce dernier est composé de la Direction Générale et de représentants des travailleurs de la Maison de la Photographie.

Les principaux objectifs de la « Maison de la Photographie Africaine » sont:

- accueillir le bureau permanent des Rencontres.
- créer un lieu de rencontres et d'échanges pour les photographes.
- constituer un centre de documentation et de recherche.
- établir un lieu de conservation et d'indexation des archives photographiques.
- promouvoir la photographie africaine à travers la mise en place d'expositions.

La mission de la future « Maison de la Photographie » sera de réorganiser le milieu photographique malien en créant notamment un code de déontologie et une clé d'accès à la profession, de fédérer le milieu associatif et de créer des initiatives qui soient en mesure d'enraciner progressivement la pratique photographique dans la vie culturelle malienne. Cela passe obligatoirement par la mise en place de formations aux métiers de la photographie.

Il s'avère nécessaire de créer une direction artistique associée à un directeur administratif au sein de la future « Maison de la Photographie africaine ».

Direction des Rencontres – Maison de la Photographie

La nouvelle institution - qui bénéficiera d'une large autonomie de gestion financière et administrative - abritera les bureaux permanents de la Direction, créant ainsi une assise favorable à la mise en place progressive d'une structure répondant aux critères d'exigence professionnelle que requiert l'organisation d'une manifestation internationale. Suite au financement communautaire, elle dispose désormais de nouveaux outils de communication (ordinateurs reliés à Internet, boîtes e-mail, téléphones/fax...) et d'un siège institutionnel lui permettant désormais de devenir un acteur fiable dans le processus d'organisation des Rencontres.

En outre, la création de la « Maison de la Photographie » ouvrira de nouvelles perspectives de coopération technique et financière entre celle-ci et des organisations culturelles dans d'autres pays du monde.

3.2.1.3. Les Comités

A l'heure actuelle, il n'existe aucun organe de contrôle et de coordination de la biennale. Le comité de pilotage dont l'existence est prévue par la convention signée par l'AFAA et la Direction des Rencontres n'est ni officiel, ni opérationnel dans la mesure où il n'existe aucun procès verbal attestant de sa légitimité.

Dans la perspective d'une refonte de la structure organisationnelle des Rencontres, il apparaît indispensable de mettre en place un comité de pilotage, assurant la coordination générale du projet ainsi qu'un comité scientifique et de sélection chargé de son orientation artistique, du choix des œuvres...

Recommandations relatives au point 3.2.1.

1. Afin de concrétiser la révision du fonctionnement des Rencontres, il devient impératif d'intégrer la Direction des Rencontres au sein de la « Maison de la Photographie », tout en garantissant l'autonomie d'action. Au cas où la mise en place de la « Maison de la Photographie » serait reportée, il faudra envisager la possibilité d'octroyer à la Direction des Rencontres un statut juridique adéquat lui permettant un fonctionnement efficace, la stabilisation des ressources humaines et une reconnaissance de la part de tous les acteurs concernés.
2. Mettre en œuvre un programme de travail assorti d'un calendrier opérationnel en vue de favoriser le transfert des compétences et des responsabilités permettant une réappropriation de l'événement par la Direction des Rencontres. Ce programme doit prévoir l'identification des actions à mener et la répartition de celles-ci entre les co-organisateurs de l'événement. Les axes structurant ce programme de travail seront notamment les suivants :
 - Complémentarité avec l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) – *Afrique en Créations*.
 - Identification des tâches administratives à transférer.
 - Identification des moyens d'action.
 - Organisation et suivi des opérations au Mali.
3. Dans le contexte du transfert des compétences et des responsabilités vers le Mali, l'AFAA devrait prendre en charge du personnel destiné à assumer la coordination de la Direction des Rencontres. Une partie de cette formation devrait être assurée en France afin de confronter le gestionnaire aux différentes réalités administratives d'un important opérateur culturel.
4. Doter la Direction des Rencontres d'une copie des archives conservées auprès de l'AFFA-*Afrique en Créations* permettant de retracer l'évolution des différentes biennales.
5. Faire aboutir le plus rapidement possible le processus de création de la « Maison de la Photographie ». En effet, l'existence de la « Maison de la Photographie » se révèle une condition indispensable afin de renforcer le rôle de la Direction des Rencontres en tant que structure opérationnelle et d'améliorer les échanges et la coopération entre partenaires français et maliens.
6. Dans le cadre de l'intégration de la Direction des Rencontres à la « Maison de la Photographie », veiller à ce que la première conserve une autonomie administrative et opérationnelle lui permettant de faire face avec toute la souplesse et l'efficacité nécessaire aux multiples défis posés par la gestion courante des Rencontres.

7. Afin de mettre en place un cadre administratif et opérationnel apte à assurer une gestion efficace des futures biennales, il est nécessaire de créer un certain nombre d'organes de contrôle, de suivi et de gestion à l'image d'autres grandes biennales africaines. A ce propos, la Biennale (Dak'Art) de l'Art africain contemporain de Dakar offre un exemple instructif. Les comités pourraient être au nombre de deux.

- Le Comité de pilotage

La convention signée entre l'AFAA et la Direction des Rencontres prévoit la mise en place d'un comité de pilotage permanent chargé de la mise en œuvre et du suivi de la Biennale dans le respect des orientations définies par les deux partenaires coproducteurs de la manifestation.

Ce comité, chargé de la coordination générale tant au niveau administratif que financier, des Rencontres se réunirait périodiquement pour faire le point sur l'état d'avancement du programme général de la manifestation, le financement ainsi que la campagne de communication et de diffusion.

La composition du comité de pilotage est la suivante :

- Le directeur des rencontres (nommé par le Ministère de la Culture du Mali)
- Un directeur administratif et financier du Ministère de la Culture du Mali
- Un responsable d'une institution culturelle malienne associée à la Biennale
- Un membre de l'AFAA ou son représentant
- Un membre de l'Ambassade de France au Mali
- Un représentant de la Délégation de la Commission européenne au Mali

- Le comité scientifique et de sélection

Composé de personnalités reconnues pour leurs compétences et représentant les différents domaines de l'activité photographique, cooptées par les autorités maliennes et françaises, ce comité sera chargé de concevoir les orientations artistiques des biennales. Il assurera notamment le choix des thèmes éventuels des manifestations, la sélection des œuvres proposées dans le cadre des expositions officielles.

3.2.2. Questions organisationnelles et logistiques

L'analyse des 5 biennales fait apparaître un certain nombre de problèmes et dysfonctionnements de nature organisationnelle et logistique. Consistant notamment, selon les biennales, en un manque de préparation des salles d'exposition, en l'absence de cimaises, en l'inadéquation des cadres, en des problèmes d'expédition des photographies..., ceux-ci résultent principalement d'une carence en ressources humaines et techniques, d'une mauvaise gestion du temps nécessaire pour la préparation et le montage d'expositions aussi importantes et d'un manque de concertation et de coopération entre les responsables de l'AFAA et leurs correspondants maliens. Dans le même contexte, la faiblesse des collaborations entre institutions dépendant du Ministère français des Affaires Etrangères ajoute à ce déficit organisationnel.

Recommandations relatives au point 3.2.2.

1. Adopter un calendrier de travail permettant d'affronter en temps utile les différentes étapes du montage des expositions. Ce point, malgré son évidence, mérite d'être rappelé, dans la mesure où le problème persiste d'une biennale à l'autre.
2. Faire appel à un régisseur chargé de repérer les lieux suffisamment à l'avance, et de signaler d'éventuels problèmes organisationnels et logistiques à résoudre. Cette mission doit être accompagnée par la structure malienne préposée à l'organisation des expositions.
3. Renforcer les provisions financières dévolues au montage des expositions afin de pouvoir disposer d'une main d'œuvre qualifiée à mobiliser sur place, sous la supervision d'un spécialiste. Lors des 5èmes Rencontres, par exemple, le poste « scénographie » était doté à peine de 15.172 € sur un budget global de 777.628 €, soit moins de 2%.

3.2.3. Questions financières

On constate depuis les premières éditions une augmentation progressive et significative des budgets alloués à l'organisation des Rencontres et de la diffusion des œuvres.

Les principaux bailleurs de fonds sont présents depuis la première édition des Rencontres.

Il s'agit de:

- L'AFAA – *Afrique en Créations*;
- L'Union européenne;
- Le Ministère malien de la Culture;
- L'Agence Intergouvernementale pour la Francophonie;
- Une grande entreprise active dans le domaine de la photographie : Kodak – FujiFilm (échange de marchandises et de matériel, prêt de matériel technique et dons de CD-Roms, numérisation des photographies...)
- La Fondation Prince Claus

Etant donné la multiplicité des sources de financement et leurs modalités de versements très différentes, on constate des graves problèmes de trésorerie récurrents dus à des retards dans la mise à disposition des fonds qui mettent en péril le bon déroulement des manifestations ainsi que les fournisseurs locaux. En outre, le manque de coopération entre les organisateurs a causé une mauvaise mobilisation des fonds communautaires. Une importante partie des financements communautaires prévus pour la réalisation d'activités notamment lors des 4^{èmes} Rencontres, n'a pas été dépensée (approximativement 50 % du budget communautaire alloué). Le problème est que les budgets sont gérés individuellement ce qui engendre un manque de cohérence au niveau de la gestion globale du projet.

3.2.3.1. Fonds de solidarité prioritaire (FSP) est l'instrument de l'aide-projet du Ministère des Affaires étrangères. Issu de la réforme du dispositif de la coopération française, il remplace le fonds d'aide et de coopération. Il a pour vocation de financer l'appui apporté par le ministère des Affaires étrangères aux pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) en matière de

développement institutionnel, social, culturel et de recherche. Le FSP met en oeuvre les principes de la politique française d'aide au développement et est prévu exclusivement en tant qu'appui aux expressions artistiques. Ce fonds permet à l'AFAA – *Afrique en Créations* de financer les activités prévues dans le cadre de l'organisation de l'événement. Il ne permet pas de financer le développement de moyens matériels et logistiques. Il existe en revanche un autre fonds plus spécifique appelé FSP-Mali permettant de développer les capacités matérielles et logistiques.

3.2.3.2. Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles (PSIC-Mali)

Suite à la nécessité qui s'est manifestée lors des 4^{èmes} Rencontres de renforcer l'ancrage du festival sur la population, il est décidé d'organiser les « Contours » en y associant comme partenaire financier le Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles (PSIC-Mali). Lors de l'édition suivante, trois opérateurs culturels bénéficient chacun d'un financement de 15 millions de francs CFA. Malgré une procédure d'accélération du financement, d'importants retards de paiement entraînent de graves dysfonctionnements dans l'organisation des « Contours ».

Afin d'éviter que de telles situations ne se reproduisent, de nouveaux PSIC-Mali sont en cours de préparation. Leurs objectifs sont d'éviter les ruptures de trésorerie comme cela a été le cas lors de la dernière édition de la biennale. Les PSIC fonctionneront sur base d'appels à projet avec programme d'exécution. Le but est aussi d'alléger la gestion financière des projets par la mise en place d'un ou plusieurs bureaux d'audit.

3.2.3.3. Diversification des sources de financement

▪ Sponsoring

Le recours à des sources de financements privés n'a pas été particulièrement développé au cours de ces années de Rencontres. Deux importantes firmes opérant dans le secteur de la photographie (Kodak et Fujifilm) ont été approchées et ont participé en appuyant certaines activités ou en offrant des produits dans le cadre de manifestations. Cette participation se mesure davantage en terme d'échanges de marchandises et de matériels (dons de 500 appareils photographiques jetables), en prêt de matériel technique pour la production du BKO PHOTO et en dons de 300 CD-Rom vierges pour graver les photos numériques qu'en termes de retombées financières. Lors de la 5^{ème} édition, le soutien du sponsor Fuji-Film France correspondait à peine à 4,65 % de l'enveloppe budgétaire totale. Compte tenu de la dimension internationale des « Rencontres de la Photographie Africaine » et de la diffusion qui en est faite à travers tous les types de médias, il apparaît indispensable de mettre en œuvre, comme c'est le cas pour d'autres festivals équivalents, une véritable politique de recherche de sponsors opérant essentiellement dans le domaine des technologies liées à la production d'images. Un véritable soutien de la part de bailleurs de fonds privés pourrait permettre d'appuyer à terme un certain nombre d'initiatives telles que la formation aux métiers de la photographie, la constitution d'archives iconographiques, l'acquisition de matériel de laboratoire... contribuant ainsi à enracer la culture de l'image au Mali.

▪ Coopération internationale

L'AFAA a récemment signé des conventions de partenariat avec un certain nombre de collectivités territoriales françaises qui disposent désormais d'enveloppes budgétaires pour

s'impliquer dans des programmes de coopération. Nombre de ces collectivités développent désormais des projets de coopération économique avec des pays tiers et sont désireuses d'accroître la visibilité de leurs actions en y associant des initiatives culturelles et artistiques. Développer cet aspect permettrait également de favoriser les jumelages.

En outre, la création de la « Maison de la Photographie » ouvrira de nouvelles perspectives de coopération technique et financière entre celle-ci et des organisations culturelles dans d'autres pays du monde.

- Participation financière des principaux producteurs lors de la 5^{ème} édition

Organisme	Montant du financement en €	% de la participation
AFAA - <i>Afrique en Créations</i> :	376.978,00 €	48,48 %
Union européenne	250.000,00 €	32,15 %
Ministère de la Culture du Mali	81.100,00 €	10,44 %
Agence Intergouvernementale de la Francophonie	33.500,00 €	4,30 %
Fujifilm - France	36.050,00 €	4,63 %
Total	777.628,00 €	100 %

- Répartition des principaux chapitres budgétaires/producteur lors de la 5^{ème} édition

Répartition des financements							
Poste budgétaire	A.F.A.A.	U.E.	Mali	A.I.F.	Sponsoring	Total	%
1. Fonctionnement bureau	-	67.080 €	45.000 €	-	-	112.080 €	14,41
2. Fonctionnement des Rencontres		10.155 €	-	-	-	10.155 €	1,31
3. Direction artistique	33.940 €	-	-	-	-	33.940 €	4,36
4. Contrats commissaires	12.388 €	-	-	-	-	12.388 €	1,59
5. Production des expositions	105.000 €	-	-	-	15.000 €	120.000 €	15,43
6. Droits d'auteurs	25.000 €	-	-	-	-	25.000 €	3,21
7. Scénographie-aménagement	-	17.672 €	30.000 €	-	10.000 €	57.672 €	7,41
8. Catalogue	58.850 €	-	-	-	-	58.850 €	7,57
9. Communication	37.000 €	19.247 €	-	-	3.000 €	59.247 €	7,62
10. Transport expositions	27.000 €	-	-	-	-	27.000 €	3,47
11. Voyages et accueil	41.300 €	70.215 €	-	-	-	111.515 €	14,34
12. Projections publiques	-	35.000 €	-	-	-	35.000 €	4,50
13. Stages, colloques et formation	-	-	-	32.000 €	-	32.000 €	4,14
14. Frais de douane	-	-	6.100 €	-	-	6.100 €	0,78
15. Prix	2.300 €	1.524 €	-	1.500 €	8.050 €	13.374 €	1,72
16. Inter-biennale	25.200 €	27.000 €	-	-	-	52.200 €	6,71
17. Retour des œuvres	5.000 €	-	-	-	-	5.000 €	0,64
18. Divers et imprévus	4.000 €	2.107 €	-	-	-	6.107 €	0,79
Total des dépenses	376.978 €	250.000 €	81.100 €	33.500 €	36.050 €	777.628 €	100

- Analyse des répartitions budgétaires / producteur

Ce tableau des répartitions permet de constater que

1. l'AFAA- *Afrique en Créations* investit ses fonds essentiellement dans :

- L'organisation de l'événement;

- La production des expositions (Frais de laboratoires, d'encadrement et de conditionnement, de numérisation...);
- Le catalogue;
- La communication internationale (RP internationale, dossier de presse Paris...);
- Le transport des expositions ;
- Les voyages;
- Les droits d'auteurs.

L'essentiel du budget consacré par l'AFAA - *Afrique en Créations* à cet événement est dédié à la production de l'exposition à Paris, à la réalisation du catalogue, à la diffusion de l'événement à travers le monde et au paiement des royalties. Aucun poste budgétaire ne prévoit la réalisation de produits sur place.

2. l'Union européenne investit ses fonds essentiellement dans:

- Le fonctionnement du bureau des Rencontres;
- La scénographie
- Le voyages et l'accueil
- Les projections publiques
- L'organisation de l'exposition itinérante /stage Afrique.

Les fonds communautaires prévoient essentiellement le développement de la cellule organisationnelle à Bamako, les frais de voyages et de séjours. Rien ou peu n'est prévu en ce qui concerne les activités de formations (stages, cours...)

1.1.2 Constat

Le principal constat est que ni l'AFAA, ni l'Union européenne, ni les autorités maliennes ne consacrent de fonds à la formation au cours de la période d'inter-biennale. Il apparaît urgent d'investir davantage dans ce domaine, si l'on veut effectivement enracer la culture photographique au Mali. Seulement 4,14 % (A.I.F.) du budget global est consacré à la formation.

Le budget prévu pour la mise en valeur des expositions officielles (scénographie et aménagements des espaces) représente 7,41 % (y compris la location d'espace - 30.000 € - mise à disposition par les autorités maliennes). Ce montant (17.672 €) ne permet certainement pas de valoriser les œuvres et de rendre attrayantes au public les expositions officielles. Il est à signaler également qu'aucun frais n'est prévu pour la réalisation de matériel didactique et pédagogique durant les journées professionnelles.

Enfin il est à noter que l'apport financier des autorités maliennes se mesure essentiellement en valorisation d'infrastructures et de services (location d'espaces, frais de douanes). La création de la « Maison de la Photographie » devrait permettre une participation financière plus importante de la part du Mali.

Recommandations relatives au point 3.2.3.

1. Mieux définir les domaines d'interventions entre les partenaires de manière à assurer une meilleure coordination de leurs actions et des financements y afférant. Cette répartition mieux définie devrait permettre de mobiliser de manière plus efficace les fonds disponibles et que les ressources affectées aux activités soient entièrement utilisées.
2. Multiplier les sources de financement en mettant en place un mécanisme de recherche de financements complémentaires de type sponsoring. En effet, le recours à des bailleurs de fonds privés a été peu développé au cours de ces années de Rencontres. Un véritable soutien de la part du secteur privé pourrait permettre d'appuyer à terme un certain nombre d'initiatives telles que la formation aux métiers de la photographie, la constitution d'archives iconographiques, l'acquisition de matériel de laboratoire... contribuant ainsi à enracer la culture de l'image au Mali.
3. Activer les conventions de partenariat déjà établies entre l'AFAA et des collectivités territoriales françaises au titre de leurs programmes de coopération afin d'assurer des financements complémentaires aux Rencontres.
4. De même, encourager le développement de partenariats bilatéraux ou multilatéraux de coopération entre la future « Maison de la Photographie » et d'autres bailleurs de fonds en Europe et dans le monde (collectivités territoriales, institutions culturelles, organismes internationaux...)
5. Etudier les mécanismes pour accélérer la mise à disposition des fonds communautaires alloués aux Rencontres. Les retards dans le payement de ces subsides, qui représente plus de 30 % du budget général de l'événement occasionne des très graves problèmes d'organisation et logistiques.
6. Encourager une plus grande implication financière des autorités maliennes de manière à mieux enracer la manifestation au sein de la vie culturelle malienne. Il ne peut y avoir de ré-appropriation de l'événement sans un soutien for de la part du gouvernement malien.

3.2.4. Prospection et programmation

3.2.4.1. Choix de la programmation

A l'issue de chaque édition des Rencontres, on constate un accroissement de mécontentements concernant le choix de la programmation jugé davantage français que malien. Il n'existe pas actuellement de structure reconnue dans un règlement interne en charge de la sélection des œuvres photographiques à exposer et la responsabilité de cette sélection appartient, en l'état, au directeur artistique de la Biennale. Cette situation perçue comme peu transparente suscite de nombreux réserves de la part du milieu photographique malien dans son

ensemble et va à l'encontre des usages actuellement en vigueur dans le cadre des autres grands festivals voisins tels que le « Masa » et le « Dak'Art » (cf. Annexe 1).

Il apparaît dès lors nécessaire de constituer un comité international piloté par un directeur artistique :

- Le comité scientifique et de sélection

Composé de personnalités internationales reconnues pour leurs compétences et représentant les différents domaines de l'activité photographique et de la culture africaine, cooptées par les autorités maliennes et françaises, ce comité international sera chargé de concevoir les orientations artistiques des biennales. Il assurera notamment le choix des thèmes éventuels des manifestations ainsi que la sélection des œuvres proposées dans le cadre des expositions officielles.

Outre son aspect réglementaire, la mise en place de ce comité devrait favoriser l'échange d'idées et de points de vues entre spécialistes du secteur. Il constitue à cet égard une forme de ré-appropriation de l'événement par le milieu de la photographie africain et international. La constitution du comité devrait favoriser et multiplier la promotion des artistes à travers une diversification des réseaux de diffusion.

- La sélection des œuvres

Afin d'améliorer la transparence quant au choix des œuvres photographiques destinées à l'exposition, il convient de mettre en place un processus de sélection basé sur le principe des appels à candidature. Cette pratique est actuellement prévue dans le règlement de la Biennale de l'Art Contemporain Africain de Dakar (cf. Annexe 1). Le choix du processus de sélection doit garantir la transparence et favoriser la recherche et l'émergence de nouveaux talents de manière à répondre au mieux à l'un des principaux objectifs de la Biennale. A titre d'exemple, le dossier de candidature prévu par le règlement du Dak'Art doit contenir:

1. Une lettre de candidature précisant le choix de l'exposition (Exposition Internationale et/ou Salon International du Design Africain)
2. Un Curriculum Vitae détaillé
3. Deux photos d'identités récentes
4. Cinq reproductions en couleurs d'œuvres récentes (diapositives, ektachromes, photographies, DVD, CD, vidéocassettes, disquettes, etc.). La mention du nom du photographe est obligatoire.
5. Une fiche technique des œuvres présentées.
6. Des photocopies d'articles de revues d'Art et de textes critiques sur l'œuvre de l'artiste, d'un ou de plusieurs témoignages d'experts reconnus.

Au delà du choix des artistes dont les œuvres seront représentées lors des expositions officielles, il sera confié également aux Commissaires internationaux la possibilité de proposer des photographes qui feront l'objet d'expositions individuelles. Cette procédure est prévue dans le règlement interne du DAK'ART:

« Neuf à onze artistes sont présentés par trois Commissaires:

- Un commissaire pour le choix de trois à cinq artistes d'une nationalité africaine.
- Un commissaire pour le choix de trois artistes de la diaspora.

- Un commissaire pour le choix de trois artistes étrangers.

Ces Commissaires ont pour mission:

- Le choix des œuvres à exposer;
- La rédaction de textes critiques sur les artistes et leur travail à publier dans le catalogue de la Biennale et à présenter à la critique internationale dans le cadre des Rencontres et Echanges;
- La réalisation de l'exposition des œuvres des artistes dans un espace aménagé à cet effet;
- Chaque Commissaire engage dans cette opération sa notoriété intellectuelle et assume pleinement la responsabilité de ses choix artistiques ».

3.2.4.2. Les expositions officielles

Les expositions nationales et internationales ont connu une importante croissance depuis la mise en place de la première édition en 1994, en terme d'œuvres et d'artistes représentés. En effet, lors des 4^{èmes} Rencontres, on assiste à l'accrochage de plus de 2000 photographies réparties à travers plusieurs lieux d'expositions. Nonobstant la qualité des œuvres exposées, malgré les efforts qui ont été accomplis, et en dépit d'initiatives lancées, force est de constater qu'en dehors des journées professionnelles ponctuées par de multiples vernissages, le public bamakois ne fréquente toujours pas les lieux d'expositions officielles. Ce constat d'échec nécessite la mise en place d'une profonde réflexion quant aux possibles raisons de cette désaffection par le public. Un ensemble de raisons non-exhaustives peut être invoqué:

- Le manque d'enracinement de la culture photographique au Mali et dès lors désintérêt de la part d'un public qui ne se sent pas concerné.
- L'appréhension d'accéder dans des lieux où le public ne parvient pas à s'identifier.
- L'absence de perception et de références culturelles vis-à-vis d'une certaine forme d'expression artistique.
- Les difficultés de visiter des expositions sans attrait scénographique et didactique.
- Une mauvaise communication et information dans les médias.
- Un manque d'attractivité.

Cette situation crée évidemment un violent décalage entre l'ampleur de l'événement et des moyens qui y sont déployés et le manque d'intérêt de la part de bamakois qui ne se sentent pas concernés par l'événement.

En outre, le manque de soin porté aux aspects didactiques et pédagogiques donne l'image d'une juxtaposition de cimaises qui laisse le visiteur sans réponse sur l'état de création photographique en Afrique.

Face au déroulement des Rencontres, le sentiment général traduit une grande frustration, voire de la colère, avec une impression forte que *cet événement est organisé par et pour une nomenklatura de la photographie française*.

3.2.4.3. Les Contours

Dès l'apparition des « Contours », on constate auprès des photographes locaux une plus grande implication tant dans l'organisation que dans la participation à cet événement

populaire. Celui-ci connaît un indéniable succès auprès du public, cela tient au fait que les expositions vont vers les gens et non l'inverse suscitant ainsi une plus grande dynamique. Les « Contours » sont perçus par le milieu photographique africain comme un lieu d'approche aux expositions officielles auxquelles ils n'ont pas encore la clé d'accès du fait d'un niveau non-adéquat.

Lors de la 4^{ème} édition, les photographes représentés dans les « Contours » étaient sélectionnés sur dossier. A cet égard, il apparaît important de faire connaître les thèmes éventuels de la manifestation suffisamment longtemps à l'avance afin de permettre aux photographes de s'y préparer.

Pourtant lors de la dernière édition, les photographes ne perçoivent plus ces espace « Contour » comme un lieu d'expression. Cet espace est perçu comme une opportunité de tendre des passerelles vers les expositions internationales.

Il apparaît, au terme des 5^{èmes} Rencontres, nécessaire de redéfinir les objectifs des « Contours », en l'inscrivant davantage au sein d'un projet global au service des Rencontres.

Un certain nombre de propositions permettrait d'alimenter la réflexion concernant l'avenir des « Contours »:

- Mettre en place, dès la prochaine édition des Rencontres un appel à candidature pour opérateurs culturels impliqué dans l'organisation des « Contours »;
- Définir de manière plus précise les thèmes développés par les opérateurs culturels participant à l'organisation des « Contours ».
- Améliorer la coordination - au niveau des PSIC - des activités, le choix des lieux de manifestation et de la gestion de la logistique.
- Redéfinir les objectifs des « Contours » : déplacer la photographie là où elle ne va pas. Créer des événements entre la photographie pure et la fête populaire et trouver un équilibre entre les deux tendances.
- Renforcer le dialogue entre les photographes maliens participant aux « Contours » et les photographes des expositions officielles en créant des passerelles d'échanges et de rencontres.
- Encourager les aspects éducationnels et ludiques des « Contours ».

Les « Contours » sont perçus par les photographes maliens comme un lieu de ré-appropriation de l'événement, permettant à de jeunes photographes africains d'exposer leur travail. D'où la nécessité de procéder à une meilleure sélection à travers notamment la mise en place de commandes et en améliorant la diffusion de l'information (relais télévisés, radiophoniques, Internet...) auprès des milieux photographiques africains.

3.2.4.4. Les ateliers et séminaires

Lors de la dernière édition, les séminaires et ateliers proposés n'ont été que peu suivis. Seules huit personnes (dont un photographe africain) ont assisté au séminaire animé par Heric Libong et Gilles Coulon sur le fonctionnement des agences et collectifs. Les autres séminaires n'ont guère connu plus de fréquentation alors que les sujets proposés étaient passionnants et les intervenants, des professionnels connaissant bien le sujet. Cette désaffection du public aux séminaires et ateliers attestent probablement d'un manque d'implication de la part du secteur photographique malien qui ne se reconnaît plus dans cette manifestation.

- L'absence de traduction n'a pas permis à un public anglophone et lusophone de suivre.
- Les Rencontres ont souffert également de l'absence d'un lieu de rencontres. Les photographes africains n'ont pas trouvé d'espace où rencontrer d'autres personnes confrontées aux mêmes réalités qu'eux, ou au contraire prêtes à partager une vision différente de la photographie.

Recommandations relatives au point 3.2.4.

1. Veiller à assurer une plus grande transparence dans la sélection des artistes qui participent aux expositions officielles.
2. Constituer un comité scientifique de sélection composé de personnalités reconnues pour leurs compétences et représentant les différents domaines de l'activité photographique et de la culture africaine, cooptés par les autorités maliennes et françaises, ce comité assurera le choix des thèmes éventuels des manifestations ainsi que la sélection des œuvres proposées dans le cadre des expositions officielles. Ce comité sera piloté par un directeur artistique.
3. Mettre en place un processus de sélection sur base d'un principe d'appels à candidatures favorisant ainsi la transparence et l'émergence de nouveaux talents. Officialiser cette pratique en prévoyant un article définissant les termes de cette procédure dans le cadre du règlement de la biennale.
4. Engager une réflexion permettant d'identifier les mesures à prendre afin de faciliter une meilleure reconnaissance et un certain processus de ré-appropriation de la part du public local.
5. Il est nécessaire de créer davantage de passerelles entre les manifestations officielles et les « Contours » de manière à permettre aux photographes qui exposent dans ces deux enceintes de se rencontrer et d'échanger leurs expériences et leurs impressions.
6. En ce qui concerne les « Contours », il semble important d'identifier et faire connaître les thèmes éventuels de la manifestation suffisamment longtemps à l'avance pour permettre aux photographes de s'y préparer (relais télévisés, radiophoniques, Internet...).
7. Il apparaît aussi nécessaire de mettre en place, dès la prochaine édition des Rencontres un appel à candidature pour opérateurs culturels impliqués dans l'organisation des « Contours ».
8. Progresser dans l'organisation des ateliers et séminaires en améliorant l'information sur les activités organisées et ainsi que sur leur localisation (développer la signalétique). Prévoir l'interprétariat des débats vers d'autres langues (anglais...).

3.2.5. Diffusion, communication et information

3.2.5.1. La diffusion

Depuis la 4^{ème} édition, l'AFAA – *Afrique en Créations* a déployé un effort très important de diffusion des expositions de Bamako à l'international d'une part, à travers le réseau culturel français à l'étranger et d'autre part à l'occasion de festivals, « mois de la photographie » ou expositions thématiques. Cependant, on constate qu'il n'existe pas un retour des expositions vers l'Afrique dans la mesure où il n'y existe pas un marché de la photographie. La Direction des Rencontres ne possède pas, au terme de dix années de festivals, d'archives photographiques. Ce constat est évidemment causé par la faiblesse structurelle dans laquelle la Direction des Rencontres a existé jusqu'à présent. Cette situation l'a de fait placé dans l'incapacité de développer des activités autonomes de diffusion des œuvres photographiques.

Il s'agit pour l'avenir d'inverser cette tendance en impliquant davantage la Direction des Rencontres dans l'organisation de la diffusion de l'événement en Afrique et dans le monde. Associer la Direction dans la gestion courante de la diffusion durant la période d'inter-biennale permet aussi d'améliorer la transparence au niveau des retombées économiques des activités de diffusion et de renforcer le sentiment de ré-appropriation de l'événement en dehors des journées professionnelles. La gestion des activités de diffusion des expositions à travers le monde ne peut se faire, dans un premier temps, sans l'accompagnement de l'AFFA qui possède aujourd'hui l'ensemble des contacts constituant le réseau de diffusion. Il s'agira aussi de pourvoir à la formation de personnel qualifié en mesure d'assumer l'organisation, la coordination et la gestion courante des activités liées à la diffusion des œuvres photographiques. Il est de la responsabilité de l'AFAA – *Afrique en Créations* de partager son expérience et ses contacts en la matière.

3.2.5.2. La question des archives photographiques

Les conditions favorables qui sont en train de se mettre en place concernant la création prochaine de la « Maison de la Photographie » permettent désormais d'ouvrir la question de la mémoire des Rencontres de la photographie africaine.

La restitution, progressive, mais obligatoire des archives photographiques qui se sont constituées au cours des précédentes rencontres participe d'une politique de ré-appropriation de l'événement par le Mali.

La condition fondamentale imposée par l'AFAA – *Afrique en créations* - il existe un procès verbal de la déclaration - est que la restitution ou la production de doubles tirages s'accompagne de la création d'un lieu de stockage, d'archivage et de conservation. Le Directeur de l'AFAA a déclaré être disposé à envoyer les collections dès l'instant où les conditions nécessaires pour réaliser ce transfert étaient prêtes. Une fois que la « Maison de la Photographie » disposera d'un siège, et de locaux adaptés, les deux parties pourront signer un protocole d'accord. Actuellement, la constitution d'une salle d'archivage fait l'objet de mesures prioritaires.

Cependant, il est nécessaire que l'AFAA procède à un inventaire de ses propres réserves. Cela pose également la question de la restitution à terme des tirages aux photographes sélectionnés.

Dans l'avenir, il serait judicieux d'envisager dans le règlement un article prévoyant que les photographes retenus dans la sélection puissent mettre à la disposition de la Direction des Rencontres une copie de leur tirage. La question leur a déjà été posée, tous y sont favorables.

3.2.5.3. La communication

Lors des dernières Rencontres, l'on constate de graves lacunes au niveau de la coordination et de la mobilisation des médias maliens. Cela se traduit par un manque d'affichage et une absence de points de presse. Le Centre Culturel français (CCF) a en revanche servi de relais pour la communication locale. Ici aussi, les problèmes de communication s'expliquent en grande partie par une mauvaise coordination au niveau organisationnel et un désintérêt de la part de la presse qui s'éloigne de l'événement.

D'où la nécessité de développer des outils permettant une meilleure visibilité des Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako.

Il apparaît nécessaire donc d'améliorer la communication vers:

- Les médias (presse écrite, télévision, radio);
- Les associations de photographes;
- Les photographes;
- Les associations culturelles.

De manière générale, bien que l'événement soit relativement bien couvert par la presse locale et internationale, on constate un manque de communication entre Paris et Bamako qui dépasse les simples problèmes d'échanges de courriers. Améliorer la communication passe obligatoirement par un véritable échange en terme de projet commun. Communiquer, c'est d'abord élaborer ensemble un programme d'activités et ensuite mettre en place des stratégies communes pour parvenir à un même objectif. Cela passe aussi par une multiplication des rencontres entre organisateurs et responsables issus des deux pays producteurs de l'événement.

La communication doit être également améliorée à l'encontre des photographes locaux et africains qui ignorent la manière d'aborder et de rencontrer d'autres professionnels du secteur. D'où le besoin de créer à l'occasion des journées professionnelles des espaces de rencontres.

Le site Internet

Il est constaté qu'au terme des 5^{èmes} Rencontres, la Direction ne dispose toujours pas d'un site Internet, alors que celui-ci est budgétisé dans le cadre des activités de production du devis-programme de la Commission européenne. Il s'avérera indispensable de mettre en place une étroite collaboration entre l'AFAA - *Afrique en Créations* et la Direction des Rencontres pour construire et assurer la mise à jour de cet outil de diffusion de l'information.

Recommandations relatives au point 3.2.5.

1. Constituer à Bamako auprès de la future « Maison de la Photographie » des archives rassemblant une copie des documents photographiques issus des différentes biennales. Ces archives seront d'une grande utilité pour des activités d'étude et de diffusion et de mise en valeur de ce patrimoine photographique.
2. Afin de conserver les documents photographiques dans les meilleures conditions, il est nécessaire de prévoir à la « Maison de la Photographie » un local répondant aux normes internationales en matière de conservation de ce type de document (contrôle de la température, de l'hygrométrie, de la lumière...).
3. En vue de la constitution d'archives photographiques, la formation d'un ou plusieurs préposés à leur gestion quotidienne est une condition *sine qua non* pour leur bon fonctionnement.
4. Dans la perspective de constituer une « mémoire » des Rencontres, il semble nécessaire de procéder à un inventaire des propres réserves de l'AFAA – *Afrique en Créations*.
5. Afin d'enrichir les archives, l'on pourrait prévoir une disposition – au sein du règlement intérieur de la Biennale - suivant laquelle les photographes retenus dans la sélection puissent mettre à la disposition de la Direction des Rencontres une copie de leur tirage.
6. Organiser un cadre en mesure d'améliorer l'information de la presse en mettant à disposition un lieu spécifique à l'intention des journalistes dans lequel ils puissent communiquer avec leurs rédactions et effectuer des interviews etc.
7. Afin d'améliorer la transparence en terme de retombées économiques des activités de diffusion, il convient d'associer la Direction des Rencontres dans la préparation, la production, la gestion des expositions itinérantes à travers le monde.
8. Il s'agira aussi de pourvoir à la formation de personnel qualifié en mesure d'assumer l'organisation, la coordination et la gestion courante des activités liées à la diffusion des œuvres photographiques. Il est de la responsabilité de l'AFAA – *Afrique en Créations* de partager son expérience et ses contacts en la matière.
9. Afin d'améliorer la qualité de communication, il est important d'élaborer un calendrier de réunions et de rencontres entre les organisateurs maliens et français de la Biennale ainsi qu'entre les représentants des différents comités.
10. Il est désormais prioritaire de doter la Direction des Rencontres d'un outil de communication performant et correspondant aux normes actuelles en la matière. La conception et l'élaboration d'un site Internet permettra de diffuser une large gamme d'informations concernant les Rencontres de la Photographie Africaine vers un large public, mais sera également un outil de communication et d'échanges entre organisateurs et professionnels du secteur photographique.

A cet égard, le site Internet devra être achevé suffisamment longtemps à l'avance pour permettre aux participants de la prochaine Biennale de s'informer quant aux modalités d'inscription.

3.2.6. Formation et stages

3.2.6.1. La question de la formation

Au cours de la première édition des Rencontres des stages de formation sont organisés par *Afrique en Créations* qui propose la réalisation de travaux thématiques: les chercheurs d'or, le patrimoine... Ces stages ont connu un réel succès auprès de jeunes photographes maliens. Cependant cette initiative n'a pas été poursuivie au cours des Rencontres suivantes. Il existe pourtant, auprès des jeunes photographes maliens une réelle attente dans ce sens. Elle est d'autant plus importante qu'il n'existe pas au Mali un enseignement complet de la photographie au sein des écoles d'Art.

Il est dès lors nécessaire de développer des activités de formation et de perfectionnement aux métiers de la photographie. Cette initiative pourrait permettre de mettre à profit la période inter-biennale pour former des jeunes et leur offrir la possibilité de préparer des travaux en vue des Rencontres et des « Contours ».

Il existe au Mali des opérateurs tels que Helvetas qui développent déjà des activités de formation dans le domaine de la photographie et qui disposent d'un matériel de laboratoire de haut niveau. Cette structure organise également des stages de formation et de perfectionnement pour des photographes professionnels à travers la mise sur pied d'appels à candidature publiés dans la presse nationale et régionale et relayés par la radio.

La sélection suit un processus classique et aboutit à la constitution d'un groupe de jeunes photographes qui bénéficient d'une formation continue. Il est exigé que les jeunes photographes disposent de leur propre matériel photographique pour accéder aux stages.

Travail de laboratoire et organisation de cours modulaires et de formations ponctuelles avec des photographes professionnels. Initiation à la photographie numérique. La démarche de la formation est de montrer le travail accompli lors des stages à travers l'organisation d'une petite exposition où les travaux sont exposés. Mise en place de deux expositions de petite envergure. Il existe une possibilité d'existence au niveau des « Contours » (PSIC).

Il apparaît prioritaire d'intégrer au cours la période d'inter-biennale 2003-2005 des activités de formation dans les domaines de l'ingénierie culturelle, de la gestion des archives documentaires et photographiques, de la fabrication et production de matériel d'expositions tels que cadres, maries-louises, légendes, panneaux didactiques.

La formation de personnel administratif compétent peut se traduire par l'accueil au sein des bureaux de l'AFAA - *Afrique en Créations* de stagiaires et de cadres maliens (agents de liaison) afin de les former à la coordination et à la gestion courante d'un important événement culturel. Initiation aux métiers de l'ingénierie culturelle.

Un important travail devra être fait afin :

- D'identifier les opérateurs culturels privés de manière à consolider leur participation et leur implication dans le processus de formation aux métiers de la photographie (développeurs, cadreurs, techniques de prise de vue...) (Helvetas).
- D'enraciner la pratique photographique au Mali en développant ou le cas échéant en créant des filières de formation au sein des principaux organismes de formation artistique du Mali (Institut National des Arts, Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia, Education Nationale).
- Promouvoir la photographie de presse à travers la mise en place d'une politique de sensibilisation des professionnels maliens de la presse (journaliste écrit, photographes de presse, dirigeants et responsables des principaux organes de presse écrite...). Ce travail devra faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où la presse permettra de développer de nouvelles filières professionnelles liées au métier de photo journalisme.

Il devient enfin urgent de préciser les termes du projet de réseau panafricain de Masterclasses, consistant en l'organisation de trois séances de workshop à Maputo, Johannesburg et Bamako à l'attention de jeunes photographes confirmés qui se déplaceraient d'un lieu à l'autre dans le cadre d'une formation de perfectionnement aux techniques photographiques. Cette initiative prévue pour 2005 a pour objectif de remplir la période d'inter-biennale par une activité de perfectionnement pour jeunes professionnels africains du secteur photographique. Le projet, à l'heure actuelle, en état embryonnaire devra mieux se définir afin de pouvoir être lancé en cours d'année 2005.

Recommandations relatives au point 3.2.6.

1. Développer des activités de formation et de perfectionnement aux métiers de la photographie. Ces stages, organisés lors de la première édition, et pour lesquels subsiste une importante demande pourraient être organisés durant la période inter-biennale pour former les jeunes et leur offrir la possibilité de préparer des travaux en vue des Rencontres et des « Contours ». Ces activités pourraient être organisées en collaboration avec des opérateurs ayant déjà une importante expérience dans ce domaine, comme Helvetas.
2. Veillez à intégrer au cours la période d'inter-biennale 2003-2005 des activités de formation dans les domaines de l'ingénierie culturelle, de la gestion des archives documentaires et photographiques mais aussi de la fabrication et production de matériel d'expositions tels que cadres, maries-louises, légendes, panneaux didactiques. La formation de personnel administratif compétent peut se traduire par l'accueil au sein des bureaux de l'AFAA - *Afrique en Créations* de stagiaires et de cadres maliens afin de les former à l'organisation, à la coordination et à la gestion courante d'un important événement culturel tel que la Biennale de Bamako.
3. Enraciner davantage la pratique photographique au Mali en développant ou le cas échéant en créant des filières de formation au sein des principaux organismes de formation artistique du Mali - Institut National des Arts, Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia, Education Nationale. Sensibiliser les autorités compétentes maliennes à ce aspect qui permettra, à terme, d'enraciner cette culture dans la société malienne. Aucun enracinement ou appropriation de l'événement ne verra le jour sans que ne soient véritablement impliquées des figures professionnelles au niveau local.

4. Mener une politique de promotion de la photographie de presse par un travail de formation et de sensibilisation des professionnels maliens de la presse (journaliste écrit, photographes de presse, dirigeants et responsables des principaux organes de presse écrite...). Ce travail devra faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où la presse permettra de développer des filières professionnelles - actuellement quasiment inexistantes - liées au métier de photo journalisme. Le photo reporter participe également au développement de la presse démocratique.

Annexe 1

Compte-rendu synthétique de l'Atelier, Bamako, 29-31 mars 2004

1. Présentation

1.1 Objectif de l'évaluation et de l'atelier

L'objectif de cette évaluation est de tirer un diagnostic global des « Rencontres de la Photographie Africaine » depuis leurs lancements, en 1994, jusqu'à la 5^{ème} édition qui vient de se tenir du 20 octobre au 20 novembre 2003. Ce bilan se base sur la collecte, le traitement et l'analyse d'une documentation, la plus exhaustive et complète possible - conventions de financement et de partenariat et leurs annexes budgétaires, termes de références, extraits de rapports d'activités, dossiers, communiqués et articles de presses, compte-rendus de missions, catalogues d'exposition, schéma d'organisation et documentation relative à l'organisation de biennales africaines équivalentes (Masa, Dak'Art et FESPACO) - ainsi que sur une série d'entretiens et de rencontres auprès des principaux acteurs, co-producteurs, partenaires et bénéficiaires de cet événement.

Le traitement croisé de ces deux sources d'informations auquel vient s'ajouter l'ensemble des réflexions, commentaires et témoignages exprimés par les différents interlocuteurs lors de l'atelier qui s'est tenu à Bamako les 29-31 mars 2004 ont permis d'identifier clairement un certain nombre de dysfonctionnements structurels dont les conséquences se mesurent en terme de transfert de compétences, de ré-appropriation et d'enracinement de l'événement.

Il appartient à l'expert de répondre à ces problèmes en proposant une série de recommandations qui seront formulées dans le rapport final d'évaluation. Enfin, la commande de cette étude atteste d'une prise de conscience collective des problèmes existants et encourage dès lors la recherche de solutions concrètes qui permettront de renforcer la coopération ainsi qu'une autonomisation progressive de la Direction des Rencontres.

1.2 Présentation des participants

L'atelier a permis de réunir:

- Mr. Moussa Konaté, directeur des Rencontres ainsi que ses collaborateurs;
- Mr. Alain Monteil, responsable d'*Afrique en Créations* de l'AFAA;
- Mr. Simon Ndjamé, directeur artistique ;
- Mlle Marta G. Carrascosa, représentante de la Délégation de l'Union européenne;
- Les représentants des associations de photographes maliens dont MM. Malik Sidibé, Alioune Bâ, Bakary Emmanuel Daou;
- Mme. Nicole Seurrat, directrice du Centre Culturel Français de Bamako;

- Mr. Samuel Sidibé, conservateur du Musée National du Mali;
- Mr. Abdullaye Konaté, ancien directeur des Rencontres (3^{ème} et 4^{ème} éditions);
- Mme. Nedjma Kacimi, responsable du Programme Appui Culturel de Helvetas;
- Salia Mallé, Responsable du PSIC-Mali (Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles décentralisées / Union européenne);
- Youssouf Doumbia, journaliste et représentant de l'Agence malienne de Presse (Amap) ;
- Les représentants d'associations culturelles, co-organisatrices des « Contours » lors des 5^{èmes} Rencontres.
- Des lauréats de la 5^{ème} Biennale de la Photographie Africaine de Bamako: MM. Roberto Stephenson et Samba Seydi.

2 Diagnostic et bilan

En dépit du succès des « Rencontres de la Photographie Africaine » auprès des photographes ainsi que des milieux professionnels internationaux, on constate, au terme de 10 ans d'activités, un déficit flagrant en matière de transfert des compétences tant au niveau de l'organisation générale qu'au niveau de la mise en place d'initiatives culturelles favorisant l'enracinement de la culture photographique sur le territoire malien.

Ce constat d'échec s'explique fondamentalement par:

- L'insuffisance des moyens techniques et logistiques ainsi que des capacités et compétences professionnelles nécessaires à la mise en place d'une antenne organisationnelle efficace à Bamako en mesure d'assumer la co-gestion de l'événement;
- La faiblesse institutionnelle de la Direction des Rencontres qui ne dispose toujours pas d'un statut juridique et dès lors d'une identité propre;
- L'absence d'un véritable programme de coopération favorisant le partage progressif des rôles et la complémentarité dans la mise en oeuvre des activités liées à l'organisation de cet événement;
- Le manque de projet global en mesure d'intégrer à la fois l'organisation des « Rencontres de la Photographies Africaine » et la mise en place de mesures permettant l'enracinement de l'événement dans le paysage culturel malien;
- Le manque d'investissement matériel de la part des autorités malientes.

3. Programme de travail de l'atelier de Bamako

La question du transfert des compétences et des responsabilités

Renforcement de la coopération en matière d'organisation et de gestion des « Rencontres de la Photographie Africaine » en vue d'un objectif global.

- Etat des lieux et mesures de renforcement de la structure organisationnelle de la Direction des Rencontres.
- Identification des activités de gestion et répartition administrative et financière des opérations entre la Direction des Rencontres et l'AFAA.
- Transfert des compétences en matière d'ingénierie culturelle: élaboration d'un programme, établissements d'objectifs spécifiques et mise en place d'un échéancier.

- Identification des priorités en matière de transfert d'une partie de la gestion.
- Identification des moyens logistiques et des ressources humaines disponibles.
- Les mesures d'accompagnement: mise en place d'un programme de formation, de mise à niveau de l'équipe opérationnelle au sein de la Direction des Rencontres en vue de l'amélioration des capacités organisationnelles et de communication.
- Mobilisation des fonds en vue de l'exécution de ces objectifs spécifiques.
- Etablissement d'un calendrier des réunions techniques et de coordination entre la Direction des Rencontres et l'AFAA en vue de l'organisation des prochaines Rencontres de la Photographie Africaine - 6^{ème} édition.
- Le comité de pilotage: contrôle de la mise en œuvre et du suivi du programme des « Rencontres ».
- Identification des indicateurs afin de mesurer l'efficacité en terme de transfert des capacités organisationnelles.
- Autres questions

Consolidation de la coopération et du processus d'autonomisation en matière de gestion du programme artistique au sein de la Direction des Rencontres.

- Elaboration commune d'un programme artistique en vue de l'amélioration de la coopération entre la Direction des Rencontres et l'AFAA et la mise en œuvre d'un objectif commun. Mise en place d'un programme d'activités favorisant l'harmonisation et la complémentarité des activités tant au niveau des expositions officielles qu'au niveau de l'organisation des « Contours ».
- Mise en œuvre d'une stratégie commune en matière de production (expositions itinérantes, catalogues, brochures...) et de diffusion (presse, colloques, médias, Internet...) des résultats, tant au niveau international qu'au niveau local et sous-régional.
- Identification des ressources logistiques et humaines disponibles. Mise en place d'une politique d'accompagnement et de soutien.
- Réalisation d'outils d'information en vue d'une amélioration de la communication et de la visibilité de l'événement: Internet, communiqués de presse, brochures...
- Identification des priorités et des moyens financiers afin d'exécuter les objectifs définis. Elaboration d'un calendrier opérationnel et fixation d'échéances.
- Identification des indicateurs afin de mesurer l'impact en terme de gestion culturelle.
- Autres questions

Mise en place d'un programme, durant la période inter-biennale, favorisant la ré-appropriation et l'ancrage des « Rencontres de la Photographie Africaine ».

- Définition d'un programme permettant une ré-appropriation progressive des archives photographiques produites lors des précédentes éditions des « Rencontres de la Photographie ». Elaboration des termes de ce transfert et établissement d'un programme opérationnel avec échéancier.
- Réflexion sur la mise en place d'une structure d'accueil permettant le transfert des fonds photographiques et l'application de mesures de conservation adéquates. Rôle de la future « Maison de la Photographie ».
- Identification des moyens à mettre en œuvre ainsi que des compétences disponibles. Mise en place d'un programme de formation et de mise à niveau dans le cadre de la gestion et du catalogage des fonds photographiques.

- Mise en place d'un programme de formation et de perfectionnement aux métiers de la photographie. Identification des ressources matérielles et logistiques ainsi que des compétences spécifiques notamment auprès des associations de photographes.
- Développement d'une réflexion sur le processus de ré-appropriation de la part des professionnels et spécialistes du secteur de la photographie (photographes, directeurs de festivals, galeristes, critiques, photo-reporters...). Nécessité d'accroître leur implication à différents niveaux: sélection des œuvres, organisation de formations et prospection sur le territoire africain de photographes non révélés.
- Favoriser la participation de jeunes photographes à travers la mise en place d'appels à candidature dans le cadre de l'organisation des « Rencontres » et des « Contours »: création des passerelles entre jeunes photographes en formation et artistes confirmés notamment à travers l'organisation des « Contours » à l'occasion des journées professionnelles.
- Elaboration d'une réflexion concernant le rôle de la future « Maison de la Photographie » dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de pérennisation et d'ancrage de la culture photographique au Mali.
- Fonction et statut de la « Maison de la Photographie ». Définition des rapports en terme de prérogatives entre la Direction des Rencontres et la Maison de la Photographie.
- Identification des indicateurs afin de mesurer l'impact en terme de ré-appropriation de la manifestation.

4. Compte-rendu synthétique des principales questions abordées au cours de l'Atelier

1^{ère} journée: 29 mars 2004

La première journée a été entièrement consacrée à un débat libre entre les différents participants. Cette discussion ouverte a permis, pour la première fois depuis la création des Rencontres de la Photographie Africaine, de réunir l'ensemble des acteurs participant ou ayant participé à cet événement culturel. Les principaux thèmes abordés furent:

- La gestion des Rencontres par l'Association française d'action artistique (AFAA) et *Afrique en créations*;
- Les relations AFAA – *Afrique en Créations* et la Direction des Rencontres
- Le financement de l'Union européenne;
- L'ancrage de la manifestation;
- Le processus de sélection des photographies en vue de l'exposition officielle;
- La gestion de la période inter-biennale;
- L'organisation des manifestations non-officielles (les « Contours »);
- La désaffection du public bamakois;
- Les problèmes de communication;
- Les problèmes de formation;
- La définition d'un projet commun.

2^{ème} et 3^{ème} journée de travail: 30 - 31 mars 2004

Liste synthétique des principales questions abordées:

4.1 La Direction des Rencontres de Bamako

La question du manque de moyens logistiques et humains.

- Nécessité d'une dotation de moyens logistiques et financiers suffisants en mesure de garantir le fonctionnement de la Direction des Rencontres de Bamako;
- Jusqu'à la veille de la 5^{ème} édition, la Direction ne disposait d'aucun moyen logistique lui permettant de fonctionner efficacement tant en terme d'organisation que de communication;
- Le financement CE dont elle bénéficie correspond à un projet établi à court et moyen terme. La gestion de ces fonds communautaires ne permet pas de mener une politique de pérennisation à plus long terme;
- Ce manque structurel de moyens propres ne favorise pas un bon niveau d'échanges et de coopération. Il rend difficile le partage des décisions ainsi que la gestion courante et le suivi de la manifestation;
- Le déséquilibre des moyens disponibles (AFAA - *Afrique en Créations* et la Direction des Rencontres) n'encourage pas à la mise en place d'une véritable politique de pérennisation et d'enracinement de l'événement;
- La faiblesse des ressources allouées à la Direction des Rencontres ainsi que le manque d'autonomie de celle-ci en tant que structure de gestion a causé d'importants retards dans le cadre du transfert et/ou du partage des compétences. Au terme de la 5^{ème} édition des Rencontres, il est désormais prioritaire de doter la Direction de moyens financiers, logistiques et humains (politique de formation) afin qu'elle puisse mener à bien sa mission;

La question du statut juridique de la Direction des Rencontres.

- L'absence de cadre institutionnel et juridique dans lequel se trouve encore actuellement la Direction a:
 - Renforcé la pauvreté des échanges et des liens entre les deux antennes organisationnelles.
 - Entravé la mise en place d'une politique de transfert des compétences, de pérennisation de l'événement et d'enracinement de la manifestation au sein de la vie culturelle malienne.

La question de la restitution des archives documentaires et photographiques.

- La Direction des Rencontres ne dispose ni d'archives documentaires ni d'archives photographiques. Il n'est donc pas envisageable de mettre sur pied un bureau organisationnel local sans qu'il ne puisse disposer d'une mémoire des activités passées.
- L'AFFA - *Afrique en Créations* ignore à ce jour ce qu'elle possède dans ses propres réserves. Nécessité de recenser le patrimoine documentaire et photographique accumulé au cours des précédentes éditions afin de procéder, selon un calendrier précis, au transfert des archives.
- Le transfert des archives photographiques ne pourra se faire sans la mise en place d'une structure permettant la sauvegarde des tirages photographiques dans des conditions de conservation et de catalogage en accord avec les normes internationales en vigueur.

- Prévoir dans le futur règlement des Rencontres de la Photographie de Bamako, un article invitant les artistes sélectionnés à fournir à la Direction, une copie de leurs tirages. Cette mesure permettra de constituer progressivement une véritable mémoire des Rencontres.

La question de la répartition des tâches et des responsabilités.

- Créer des pôles d'activités complémentaires.
- Harmoniser les différents fonds budgétaires de manière à œuvrer pour un objectif commun;
- Transférer progressivement la production et la réalisation de l'événement de Paris à Bamako;
- Evaluer les capacités de l'AFAA - *Afrique en Créations* de déléguer une partie de la gestion courante de l'événement à travers la mise en place d'une politique de formation;
- Nécessité de définir l'ensemble des opérations afin de déterminer le rôle de chacun et de prendre les mesures d'accompagnement qui s'imposent afin d'assurer le succès de l'opération ;
- Impliquer davantage la Direction des Rencontres dans l'organisation de la diffusion de l'événement en Afrique et dans le monde. Associer la Direction dans la gestion courante de la diffusion durant la période d'inter-biennale.
- Améliorer la transparence au niveau des retombées économiques des activités de diffusion.
- Définir les champs d'action tant dans le domaine organisationnel qu'artistique.
- Nécessité de trouver un terrain d'entente ainsi qu'un calendrier réaliste en vue du transfert progressif d'un certain nombre de compétences vers la Direction des Rencontres.
- Définir l'ensemble des opérations qui pourraient être réalisées à Bamako : encadrements, tirages... Nécessité de mettre une stratégie d'action à Bamako afin de collaborer avec les opérateurs culturels locaux.
- Elaborer un document établissant le niveau d'excellence à atteindre en vue d'une réalisation optimale de l'ensemble des opérations et ce dans des domaines tels que: la fabrication des encadrements, le tirage, la réalisation de la scénographie, la formation de guides et d'accompagnateurs en vue des journées professionnelles...
- Elaborer un cahier des charges complet de manière à faciliter la répartition des tâches.
- Elaborer un calendrier opérationnel.
- Renforcer le contrôle du suivi des activités prévisionnelles à travers une plus grande participation du comité de pilotage.

La question de l'harmonisation des différentes apports financiers.

Le devis-programme de la CE permet de financer un projet élaboré par la Direction des Rencontres. On constate pourtant un manque de concertation entre l'AFAA - *Afrique en Créations*, la Direction des Rencontres et la Délégation de la Commission européenne au Mali dans l'élaboration d'un projet qui s'intègre dans un programme global. En atteste le fait qu'une importante partie des fonds communautaires prévus pour la réalisation d'activités n'a pas été dépensée (50 % du montant). Ce constat confirme le manque de concertation et de collaboration entre les deux parties. Il apparaît dès lors comme impératif d'élaborer un projet global qui puisse intégrer :

- La co-organisation programmée de l'événement;
- L'organisation des « Contours »;
- L'élaboration d'un programme local permettant l'enracinement de l'événement à travers la mise en place d'un programme de formation, d'échanges et de perfectionnement aux métiers de la photographie;
- L'élaboration commune d'une stratégie de communication, de production et de diffusion (au niveau international et africain).
- Lors de la 5^{ème} édition, de graves problèmes de fonds de roulement (de liquidité) ont gravement compromis l'organisation de l'événement et provoquant des retards de paiement préjudiciables. Les retards de versement des fonds européens sont récurrents et ont entaché le bon déroulement des activités.

La question de la formation mise à profit durant la période d'inter-biennale

- Intégrer des activités de formation dans les domaines suivants: l'ingénierie culturelle, la gestion des archives documentaires et photographiques, la fabrication de cadres et maries-louises, développements des négatifs et tirages... .
- Accueil au sein des bureaux de l'AFAA - *Afrique en Créations* de stagiaires et de cadres maliens (agents de liaison) afin de les former à la coordination et à la gestion courante d'un important événement culturel. Initiation aux métiers de l'ingénierie culturelle.
- Identifier les opérateurs culturels privés et accroître leur implication en matière de formation aux métiers de la photographie (développeurs, cadreurs, techniques de prise de vue...) (Helvetas).
- Enraciner la pratique photographique au Mali en développant ou le cas échéant en créant des filières de formation au sein des principaux organismes de formation artistique du Mali (INA, Conservatoires des Arts).
- Préciser le projet de réseau panafricain de Masterclasses, consistant en l'organisation de trois séances de workshop à Maputo, Johannesburg et Bamako à l'attention de jeunes photographes confirmés qui se déplaceraient d'un lieu à l'autre dans le cadre d'une formation de perfectionnement aux techniques photographiques. Cette initiative prévue pour 2005 a pour objectif de remplir la période d'inter-biennale par une activité de perfectionnement pour jeunes professionnels africains du secteur photographique. Le projet est à l'heure actuelle encore en état embryonnaire.
- Promouvoir la photographie de presse à travers la mise en place d'une politique de sensibilisation des professionnels maliens de la presse (journaliste écrit, photographes de presse, dirigeants et responsables des principaux organes de presse écrite...).

4.2 La Maison de la Photographie Africaine

Celle-ci devrait doter le bureau des Rencontres d'une assise institutionnelle ainsi que de fonds propres. Chacun fonde de grands espoirs quant à cette structure. Elle devrait à terme accueillir :

- Une école de photographie et de formation des jeunes dans tous les métiers de la photographie;
- Un laboratoire;
- Une salle accueillant les archives photographiques;
- Un centre de documentation.

Et devenir ainsi:

- Un lieu de référence en matière de promotion de la photographie panafricaine.
- Un espace d'échanges à travers l'organisation de séminaires et de colloques.
- Un centre d'expositions temporaires.

La création de la future Maison de la photographie dotera la Direction des Rencontres d'une assise institutionnelle et financière (dans la mesure où elle bénéficiera d'une inscription budgétaire). Ce sera surtout à court terme un outil juridique qui servira de base pour les Rencontres. La Maison de la Photographie africaine devrait:

- Favoriser une plus grande implication financière de la part des autorités maliennes;
- Assurer une large autonomie de gestion à la Direction des Rencontres;
- Accélérer le transfert progressif des archives documentaires et photographiques;
- Professionnaliser le métier de photographe et enracer au Mali cette culture;
- Diffuser la culture photographique panafricaine;
- Fédérer les nombreuses associations maliennes de photographes.

4.3 La constitution des différents comités

La question du comité technique ou de coordination restreint (le problème de la Régie)

Ce comité devrait être le bras opérationnel des « Rencontres ». Il devrait être composé à la fois par les représentants de la Direction des Rencontres de l'AFAA, du directeur artistique et des principaux acteurs culturels et financiers prenant part au projet. Déterminer sa composition. Il devrait permettre de mettre sur pied une stratégie commune, une répartition des tâches et les mesures et moyens à mettre en œuvre pour garantir un résultat en accord avec les objectifs fixés. Ce comité restreint et dès lors efficace devrait se réunir à intervalle régulier.

La question du comité de pilotage

Nécessité de redéfinir le rôle et le statut du comité de pilotage qui s'est avéré jusqu'à présent inefficace. Absence de réunions du comité de pilotage par manque d'organisation de concertation et d'échanges entre les différents membres qui le composent.

La question du comité de sélection

Afin d'améliorer la transparence quant au choix des œuvres photographiques destinées à l'exposition, il convient de mettre en place un processus de sélection basé sur le principe des appels à candidature. Cette pratique est actuellement prévue dans le règlement de la Biennale de l'Art Contemporain Africain de Dakar.

4.4 Les « Contours »

Dès l'apparition des « Contours », on constate auprès des photographes locaux une plus grande implication tant dans l'organisation que dans la participation à cet événement populaire. Celui-ci connaît un indéniable succès auprès du public, cela tient au fait que les expositions vont vers les gens et non l'inverse suscitant ainsi une plus grande dynamique.

La création des « Contours » vise à améliorer l’implication du public bamakois aux Rencontres de la Photographie Africaine. A ce titre il s’agit d’un événement à caractère festif et populaire. Il apparaît néanmoins nécessaire de redéfinir les objectifs des « Contours », en l’inscrivant davantage au sein d’un projet global au service des Rencontres. Le bilan des « Contours » lors des 4^{èmes} Rencontres est plutôt positif malgré les problèmes de versement des fonds communautaires PSIC au collectif - Kora, Balani’s, Singulier/Pluriel - qui a organisé l’événement. Un certain nombre de remarques ont été formulées lors de l’atelier :

- Mettre en place, dès la prochaine édition des Rencontres un appel à candidature pour opérateurs culturels;
- Renforcer le dialogue entre les photographes maliens participant aux « Contours » et les photographes des expositions officielles en créant des passerelles d’échanges et de rencontres;
- Définir de manière plus précise les thèmes développés par les opérateurs culturels participant à l’organisation des « Contours »;
- Améliorer la coordination - au niveau des PSIC - des activités, le choix des lieux de manifestation et de la gestion de la logistique;
- Redéfinir les objectifs des « Contours » : déplacer la photographie là où elle ne va pas. Créer des événements entre la photographie pure et la fête populaire et trouver un équilibre entre les deux tendances;
- Encourager l’aspect éducationnel et ludique des contours.

Les « Contours » sont perçus par les photographes maliens comme un lieu de ré-appropriation de l’événement, permettant à de jeunes photographes africains d’exposer leur travail. D’où la nécessité de procéder à une meilleure sélection à travers notamment la mise en place de commandes et en améliorant la diffusion de l’information auprès des milieux photographiques.

4.5 Communication

Lors de la dernière édition des Rencontres, on constate un déficit de communication, notamment avec les services de presse maliens. D’où la nécessité de développer des outils permettant une meilleure visibilité des Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako.

Il apparaît nécessaire donc d’améliorer la communication vers:

- Les médias (presse écrite, télévision, radio);
- Les associations de photographes;
- Les photographes;
- Les associations culturelles.

Cependant, bien que l’événement soit relativement bien couvert par la presse locale et internationale, on constate un manque de communication entre Paris et Bamako qui dépasse les simples problèmes d’échanges de courriers. Améliorer la communication passe obligatoirement par un véritable échange en terme de projet commun. Communiquer, c’est d’abord élaborer ensemble un programme d’activités et ensuite mettre en place des stratégies communes pour parvenir à un même objectif. Cela passe aussi par une multiplication des rencontres entre organisateurs et responsables issus des deux pays producteurs de l’événement.

La communication doit être également améliorée à l'encontre des photographes locaux et africains qui ignorent la manière d'aborder et de rencontrer d'autres professionnels du secteur. D'où le besoin de créer à l'occasion des journées professionnelles des espaces de rencontres.

Le site Internet

Il est constaté qu'au terme des 5^{èmes} Rencontres, la Direction ne dispose toujours pas d'un site Internet, alors que celui-ci est budgétisé dans le cadre des activités de production du devis-programme de la Commission européenne. Il s'avérera indispensable de mettre en place une étroite collaboration entre l'AFAA - *Afrique en Créations* et la Direction des Rencontres pour construire et assurer la mise à jour de cet outil de diffusion de l'information.

Annexe 2

I. Règlement de la Biennale de l'Art Africain Contemporain, DAK'ART

Article 1

La Biennale de l'Art Africain Contemporain, DAK'ART, placée sous l'égide du Ministre de la Culture et de la Communication de la République du Sénégal, est un événement artistique international consacré aux Arts visuels africains et réunissant, autour de diverses manifestations, des artistes africains et étrangers, ainsi que des professionnels de l'Art Contemporain de tous les continents.

Article 2

DAK'ART a pour objectifs de:

- Soutenir et favoriser la créativité, la promotion, la diffusion, la formation et l'éducation artistique en Afrique.
- Promouvoir les artistes plasticiens africains sur la scène internationale. Favoriser l'intégration de l'Art africain contemporain sur le marché international de l'Art.
- Contribuer au développement de la critique d'Art en Afrique et des publications sur l'Art et les artistes africains contemporains.

Article 3

Le Conseil scientifique dont les membres sont nommés par le Ministre de la Culture et de la Communication a pour mission de concevoir et de définir le schéma général, les modalités de mise en œuvre et d'évaluation de la Biennale de l'Art Africain Contemporain. Il garantit la crédibilité professionnelle et assure le contrôle de conformité et de l'évaluation de l'événement. Il est le centre de légitimation des orientations face aux divers partenaires: artistes, universitaires, intellectuels, hommes de culture, opérateurs économiques et divers professionnels du monde de l'Art. Le schéma général de la Biennale, défini par le Conseil scientifique, est soumis au Ministre de la Culture et de la Communication pour approbation. Les membres du Conseil scientifique sont choisis en fonction de leur crédibilité et de leur compétence. Le Conseil est dirigé par un Président. Le mandat du Président et des Conseillers prend fin après le séminaire organisé pour l'évaluation de la Biennale. Ce mandat est renouvelable.

Article 4

Le Secrétariat Général est le réalisateur de la Biennale de l'Art Africain Contemporain. Il a la charge et la responsabilité de la mise en œuvre pratique du scénario de l'événement avec les différents moyens mis à sa disposition par l'Etat du Sénégal et divers partenaires. C'est l'instance technique de gestion des ressources humaines, matérielles et financières, ainsi que des acteurs de l'événement, des équipements et des sites. Il est dirigé par un Secrétaire Général qui s'appuie sur des Comités Techniques d'Organisation placés sous son autorité et dont il coordonne le travail.

Article 5

DAK'ART se déroule au mois de mai des années paires.

Article 6

DAK'ART 2004 se déroulera du 7 mai au 7 juin 2004

Les principales manifestations sont :

- l'Exposition Internationale d'Art Africain Contemporain.
- Les Expositions Individuelles d'artistes africains et d'artistes non africains invités.
- Le Salon International du Design Africain.
- L'hommage à un artiste africain.
- Les Rencontres et Echanges / Les projections de films sur l'Art contemporain.
- L'espace des Arts numériques.

Article 7

Des opérateurs économiques ou des institutions peuvent organiser des manifestations d'environnement en partenariat avec le Secrétariat Général de la Biennale. Ces manifestations d'environnement, organisées dans le cadre de DAK'ART par des tiers (artistes, galeristes, managers, musées et autres institutions) sont entièrement à la charge de leur(s) promoteur(s). En fonction de l'intérêt de leur contenu, elles peuvent figurer dans le programme des manifestations off édité par le Secrétariat Général de la Biennale.

Article 8

Les candidats à l'Exposition Internationale et/ou au Salon International du Design Africain doivent avoir la nationalité d'un pays africain et faire parvenir un dossier de candidature au Secrétariat Général de la Biennale de l'Art Africain Contemporain au 19, Avenue Albert Sarraut, B.P. 3865 Dakar RP Dakar, Sénégal. Ce dossier comprend:

Une lettre de candidature précisant le choix de l'exposition (Exposition Internationale et/ou Salon International du Design Africain)

Un curriculum vitae détaillé

Deux photos d'identités récentes

Cinq reproductions en couleurs d'œuvres récentes (diapositives, ektachromes, photographies , DVD, CD, vidéocassettes, disquettes, etc.). La mention du nom du photographe est obligatoire.

Une fiche technique des œuvres présentées.

Des photocopies d'articles de revues d'Art et de textes critiques sur l'œuvre de l'artiste, d'un ou de plusieurs témoignages d'experts reconnus.

Ces documents ne seront pas retournés à l'artiste après les délibérations du comité international de sélection.

Ils sont versés au fonds du centre de documentation du Secrétariat Général de la Biennale.

Article 9

Le choix des œuvres destinées à l'Exposition Internationale et au Salon International du Design Africain est effectué par un Comité international de sélection composé d'éminents spécialistes de tous les continents. Les membres de ce Comité, désignés par le Conseil scientifique, et les Commissaires aux Expositions Individuelles, constituent le Jury international chargé de l'attribution des différents prix de DAK'ART. Le Président du Conseil scientifique et le Secrétaire Général de la Biennale sont membres de droit du Jury international. Les décisions du Jury international sont sans appel. Elles sont communiquées aux candidats dans les meilleurs délais.

Article 10

Le choix des artistes devant faire l'objet d'Expositions Individuelles est confié à des Commissaires internationaux.

Neuf à onze artistes sont présentés par trois Commissaires :

Un commissaire pour le choix de trois à cinq artistes d'une nationalité africaine.

Un commissaire pour le choix de trois artistes de la diaspora.

Un commissaire pour le choix de trois artistes étrangers.

Ces Commissaires ont pour mission :

Le choix des œuvres à exposer.

La rédaction de textes critiques sur les artistes et leur travail à publier dans le catalogue de la Biennale et à présenter à la critique internationale dans le cadre des Rencontres et Echanges.

La réalisation de l'exposition des œuvres des artistes dans un espace aménagé à cet effet.

Chaque Commissaire engage dans cette opération sa notoriété intellectuelle et assume pleinement la responsabilité de ses choix artistiques.

Article 11

Les œuvres destinées à l'Exposition Internationale, au Salon International du Design Africain et aux Expositions individuelles, doivent être emballées adéquatement et expédiées dans des caisses à couvercles vissés afin de faciliter la réexpédition. Elles doivent être prêtes pour l'accrochage et arriver à Dakar au plus tard deux mois avant l'ouverture officielle de la Biennale.

Article 12

Les œuvres sont expédiées à Dakar selon des modalités à convenir avec le Secrétariat Général de la Biennale de Dakar qui prend en charge les frais de transport aller et retour et d'assurance sur le territoire sénégalais suite au débarquement et au constat de l'état des caisses et des œuvres et jusqu'à leur embarquement pour la réexpédition. Il est fortement recommandé aux artistes de souscrire une assurance transport aller et retour de leurs œuvres et de faire parvenir au Secrétariat général de la Biennale une copie de la police d'assurance avant l'envoi des œuvres.

Article 13

Dès que les œuvres auront été sélectionnées, elles ne peuvent plus être changées ou retirées par l'artiste avant la clôture officielle de la Biennale.

Article 14

Le Secrétariat Général de la Biennale se réserve le droit de ne pas exposer une œuvre détériorée ou comportant des inscriptions, symboles ou éléments ayant un caractère de manifeste, de publicité, d'injure voire d'obscénité.

L'accrochage des œuvres est effectué par l'équipe technique désignée à cet effet par le Secrétariat Général de la Biennale, sous la supervision des Commissaires, pour les Expositions Individuelles, et du Comité international de sélection pour l'Exposition Internationale et le Salon International du Design Africain. Les artistes sélectionnés peuvent être associés à cette opération.

Article 15

Les invités officiels de la Biennale de l'Art Africain Contemporain sont choisis à la seule discréction des organisateurs. Ils reçoivent une invitation officielle signée du Ministre de la Culture qui précise les conditions de cette invitation.

Article 16

Toute personne qui désire participer au DAK'ART et ne figurant pas sur la liste des invités officiels, doit s'acquitter d'un droit d'accréditation défini par le Secrétariat Général. Les conditions générales du bulletin de participation fixent le montant de ces accréditations. Cette accréditation donne droit aux avantages prévus par les organisateurs.

Article 17

Les prix DAK'ART 2002 sont:

- Le Grand Prix « Léopold Sédar SENGHOR » parrainé par le Président de la République. Il s'élève à dix millions de francs CFA en valeur et est attribué à l'un des artistes participant à l'Exposition Internationale.
- Le prix de la Créativité d'un montant de deux millions de francs CFA offert par l'Union Européenne. Le prix est attribué à l'un des artistes du Salon International du Design Africain.
- Le prix Révélation d'un montant de deux millions de francs CFA offert par le Ministre de la Culture et de la Communication à un des artistes participant à l'exposition internationale.
- Le prix du Jeune talent offert par le Maire de Dakar.
- De nombreux autres prix sont offerts à des participants par des partenaires de la Biennale.

Article 18

La proclamation des lauréats et la remise officielle des prix ont lieu à l'occasion de la cérémonie officielle d'inauguration de la Biennale de l'Art Africain Contemporain. Le Grand Prix "Léopold Sédar SENGHOR" et le prix de la Créativité deviennent la propriété de l'Etat du Sénégal. La reproduction et l'exploitation de ces œuvres n'entraînent de la part de l'Etat aucun paiement de droits supplémentaires.

Article 19

La participation au DAK'ART implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

II. RÈGLEMENT SÉLECTION FILMS DU 19^{ème} FESPACO

La 19e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou aura lieu du 26 février au 05 mars 2005.

TITRE I : DE LA PARTICIPATION

Article 1

Le FESPACO est ouvert à tous les films africains.

Article 2

Le FESPACO se réserve le droit d'accueillir tout film présentant un intérêt pour le festival.

Article 3

La Sélection Officielle Film du Festival comprend les sections suivantes:

- La section compétition officielle : Cette section est réservée aux films de long et court métrage des réalisateurs africains (fictions ou documentaires) en compétition.
- La section panorama des cinémas d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique: cette section est réservée aux films de long et court métrage des réalisateurs des pays ACP.
- La section films de la diaspora : Cette section est réservée aux films de long et court métrage réalisés par les cinéastes de la diaspora africaine des Amériques et de la Caraïbe. Les films de long métrage de cette section compétissent pour le prix PAUL ROBESON.
- La section films du monde : Cette section est réservée aux films de long et court métrage réalisés par des cinéastes des pays non ACP et dont les œuvres ne sont pas éligibles au prix PAUL ROBESON.
- La section panorama et découvertes : cette section est ouverte aux productions professionnelles télévisuelles et vidéographiques hors compétition.

Article 4

L'inscription d'un film implique de la part du réalisateur ou du producteur qu'il fasse parvenir au FESPACO avant le **31 décembre 2004** date limite:

- un formulaire d'inscription dûment rempli;
- cinq (05) dossiers de presse complets comprenant : une fiche technique et artistique, le synopsis en français et en anglais, des photos, des affiches, des articles de presse, etc.);
- une cassette VHS du film pour la sélection;
- une bio-filmographie du réalisateur.

Les documents doivent être envoyés à l'adresse suivante :

FESPACO

01 BP 2505 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél: (226) 50 30 75 38 / 50 33 20 66

Fax: (226) 50 31 25 09 – Site web : www.fespaco.bf

E-mail : sg@fespaco.bf

Les films inscrits feront l'objet d'une sélection.

Article 5

Les copies de projection de format 35 mm avec son optique des films sélectionnés, doivent parvenir au FESPACO au plus tard le **05 février 2005**.

L'expédition des copies de films sélectionnés sont à la charge des producteurs.

Le FESPACO n'est responsable, ni des erreurs d'acheminement des films à l'expédition, ni des dommages résultant du mauvais emballage ou du transport.

Il ne peut en outre être tenu pour responsable des détériorations résultant du mauvais état initial des copies.

Article 6

Tout film retenu dans la sélection officielle ne peut être retiré en cours de festival.

Article 7

La réexpédition des films sera assurée par le FESPACO conformément aux indications qui lui auront été données à cet effet.

Article 8

Tout film présent au FESPACO peut faire l'objet d'au plus, cinq (05) projections publiques dont une (01) pour la presse. Toutefois, avec l'accord du producteur, d'autres projections peuvent être envisagées.

TITRE II : DE LA COMPÉTITION

Article 9

Le FESPACO est responsable de la sélection des films.

Article 10

La participation d'un film à la compétition officielle est soumise aux conditions suivantes :

- le réalisateur doit être africain ;
- la sortie du film ne doit pas excéder deux (02) ans à la date du **31 décembre 2004**;
- le film ne doit pas avoir été présenté lors d'un précédent FESPACO ;
- la copie de projection du film doit être en 35 mm avec un son optique.

Article 11

La date limite de réception des copies de films est fixée au **05 février 2005**. Tout film parvenu au FESPACO après la date limite de réception sera refusé.

TITRE III : DES JURY

Article 12

Le jury officiel des films de long métrage est un jury international composé d'un (01) président et de six (06) membres au plus.

Article 13

Le jury officiel des courts métrages du FESPACO est un jury international composé d'un (01) président et de quatre (04) membres au plus.

Article 14

Aucun juré ne doit avoir pris part à la réalisation, à la production ou à la distribution d'un film en compétition.

Article 15

Les jurys officiels sont souverains.

Article 16

Le Délégué Général du FESPACO assiste aux délibérations des jurys officiels sans prendre part aux votes.

Article 17

Les membres des jurys officiels sont désignés et pris en charge par le FESPACO.

TITRE IV : DU PALMARES

Article 18

Le Palmarès officiel du FESPACO est composé comme suit :

1°) Films de long métrage

- 1er Prix: Grand prix du festival: **Etalon d'Or de Yennenga** : ce prix est décerné au film de long métrage jugé le meilleur par le jury et qui rend le mieux compte des réalités de l'Afrique. Ce film doit être remarquable par la rigueur de sa construction, de ses qualités techniques, ainsi que par la maîtrise de sa distribution et de sa mise en scène. Outre le trophée, ce prix est doté de dix millions (10.000.000) de francs CFA.
- 2^{ème} Prix: Prix Spécial du Jury: **Etalon d'Argent de Yennenga** : ce prix est décerné par le jury avec des critères qui lui sont propres. Il est doté de cinq millions (5.000.000) de francs CFA.
- 3^{ère} Prix: **Etalon de Bronze de Yennenga**: ce prix récompense la troisième meilleure œuvre de cette catégorie. Il est doté de deux millions cinq cent mille (2.500.000) francs CFA.
- **Le Prix Oumarou Ganda** : ce prix est décerné à la première œuvre de long métrage, d'un réalisateur dont les efforts de création sont particulièrement remarquables et dignes d'être encouragés. Il est doté de deux millions (2.000.000) de francs CFA.

- **Le Prix de la Meilleure Interprétation Féminine** : ce prix est décerné à l'actrice du film de long métrage qui a le mieux incarné son personnage. Il est doté de un million (1.000.000) de francs CFA.
- **Le Prix de la Meilleure Interprétation Masculine** : ce prix est décerné à l'acteur du film de long métrage qui a le mieux incarné son personnage. Il est doté de un million (1.000.000) de francs CFA.
- **Le Prix de la Meilleure Collaboration Artistique** : ces prix facultatifs sont décernés aux meilleurs collaborateurs artistiques africains des films en compétition. Ils récompensent:
 - le meilleur scénario;
 - la meilleure image;
 - le meilleur son;
 - la meilleure musique;
 - le meilleur décor;
 - le meilleur montage.

Chaque prix est doté de cinq cent mille (500.000) francs CFA

2°) Films de court métrage

- 1er Prix : Prix du Meilleur Court Métrage : **Poulain d'Or de Yennenga** : ce prix est décerné par le jury au meilleur film de court métrage selon les critères définis ci-dessus pour l'Etalon de Yennenga. Il est doté de trois millions (3.000.000) de francs CFA
- 2è Prix: Prix spécial du jury: **Poulain d'Argent de Yennenga** : ce prix est décerné par le jury avec des critères qui lui sont propres. Il est doté de deux millions (2.000.000) de francs CFA.
- 3è Prix : **Poulain de Bronze de Yennenga** : ce prix récompense la troisième meilleure œuvre de cette catégorie. Il est doté d'un million (1.000.000) de francs CFA.

3°) Films de la diaspora africaine

- **Le Prix Paul ROBESON** : ce prix est décerné au meilleur film de la section Diaspora. Ce film doit être remarquable pour ses qualités techniques et artistiques. Il est doté de deux millions (2.000.000) francs CFA.

Article 19

Il ne peut y avoir d'ex-æquo dans l'attribution des prix du palmarès officiel.
--

Article 20

Une attestation de participation est remise à tout film lauréat.
--

III. MASA - Règlement intérieur

GRAND CONCOURS D'AFFICHE MASA 2005
Prix : 1.000.000 FCFA

Article 1

La Direction Générale du Marché des Arts du spectacle Africain d'Abidjan (MASA) organise un concours d'arts plastiques dénommé « Concours d'affiche MASA 2005 »

Article 2

Le concours a pour objectif de doter le MASA d'une affiche pour sa 7ème édition qui aura lieu du 5 au 12 mars 2005.

Article 3

Le concours est ouvert à tous les plasticiens africains, dont les œuvres s'inspirent des valeurs culturelles africaines pour mettre en exergue le développement de l'Afrique par le théâtre, la danse et la musique.

Article 4

L'œuvre soumise au concours doit être originale et comporter le logo du MASA. Le format de l'œuvre sera de 60 cm sur 85 cm.

Article 5

Chaque candidat ne peut présenter qu'une œuvre.

Article 6

Le concours se déroulera du 20 mars au 31 août 2004. L'œuvre doit parvenir au plus tard le 31 août 2004 à la Direction Générale du MASA, accompagnée du curriculum vitae du candidat.

Article 7

La désignation du lauréat se fera au plus tard le 30 septembre 2004.

Article 8

Le concours d'affiche MASA 2005 est doté d'un prix d'un montant de 1.000.000 de FCFA, avec en plus, pour les plasticiens résidant en Côte d'Ivoire, un abonnement gratuit aux spectacles du MASA 2005. Pour les plasticiens hors Côte d'Ivoire, un séjour tous frais payés pour assister aux spectacles du MASA 2005.

Article 9

L'œuvre primée devient la propriété exclusive du MASA.

Article 10 : Les œuvres non primées sont à la disposition de leurs auteurs jusqu'au 31 décembre 2004.

Passé ce délai, les œuvres deviendront propriété de la Direction Générale du MASA et pourront faire l'objet de destruction.

Article 11

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

SELECTION DES GROUPES ARTISTIQUES pour le MASA 2005

1. Méthode

- 1.1 Afin de lui garantir indépendance et professionnalisme, la sélection est confiée à un Comité International de Sélection (CIS) de théâtre, de danse et de musique.
- 1.2 Le CIS comprend des professionnels de chaque discipline ainsi que le Directeur Artistique et le régisseur général du MASA. Le Directeur Général participe à la sélection.
- 1.3 Dans le souci de porter un regard croisé sur les créations, le CIS comprend des professionnels du Sud et des professionnels du Nord.
- 1.4 La manifestation du MASA se tenant début mars 2005, la période couverte par la sélection prend en compte une saison artistique de deux années, d'août 2002 à juillet 2004.
- 1.5 La sélection combine les observations permanentes des créations nationales, les repérages des spectacles pendant les festivals nationaux, régionaux et internationaux, les missions de sélection dans les pays, quand cela s'avère indispensable, les dossiers de candidature présentés par les groupes artistiques eux-mêmes, et la documentation audiovisuelle. Il y a lieu de préciser que :
 - 1.5.1 Les observations permanentes des créations nationales, ce sont les informations sur la saison théâtrale, chorégraphique et musicale, de chaque pays, fournies à sa demande au MASA, par des personnes ressources nationales très au fait des créations dans le pays : directeurs de festivals, directeurs de centres culturels, directeurs des affaires culturelles, producteurs de spectacles, d'artistes ou de supports phonographiques, directeurs de compagnies, metteurs en scène, musiciens et chorégraphes, journalistes culturels de la presse écrite et audiovisuelle.
 - 1.5.2 Des membres du Comité International de Sélection sont présents aux principaux festivals nationaux, régionaux ou internationaux africains, en vue de repérer des spectacles à soumettre à la délibération finale du CIS.
 - 1.5.3 En fonction de l'orientation géographique de la sélection, des membres du CIS

peuvent entreprendre des missions de sélection dans certains pays, si cela s'avère indispensable.

2. Critères

Les groupes artistiques, candidats à la sélection officielle du MASA, sont soumis aux critères suivants:

- 2.1. Groupe artistique résidant en Afrique.
- 2.2. Création, plutôt qu'une reproduction de spectacle antérieur (théâtre et danse).
- 2.3. Originalité de la création, par le montage d'une nouvelle pièce ou par la ré-appropriation originale d'une pièce du répertoire (théâtre et danse).
- 2.4. Recherche d'un nouveau langage artistique au niveau de la mise en scène, de la dramaturgie, de la scénographie, de la chorégraphie et de la composition musicale.
- 2.5. Production aboutie, achevée, plutôt qu'un travail encore en chantier.
- 2.6. Groupes artistiques de musiques et/ou de danses traditionnelles représentant un intérêt pour le patrimoine africain. Variété et richesse des pas de danse, de la chorégraphie et de la musique.
- 2.7. Groupe artistique relativement peu nombreux, en vue de faciliter la diffusion.
- 2.8. Décors et accessoires peu encombrants et peu lourds.
- 2.9. Professionnalisme (maîtrise du métier) des metteurs en scène, chorégraphes, musiciens, comédiens, danseurs, techniciens (son et éclairage) et des gestionnaires de groupes.

3. Documentation audiovisuelle et écrite à envoyer au MASA

- 3.1. Les groupes artistiques, qui ont pris connaissance des critères de sélection et pensent les remplir, doivent faire parvenir à la Direction Générale du MASA:
 - a. Des cassettes audio, CD et vidéo clips ou extraits de spectacles, pour les groupes musicaux;
 - b. Des cassettes vidéo, présentant des spectacles en intégralité, pour les ensembles chorégraphiques et les compagnies théâtrales.
- 3.2. L'envoi de la documentation audiovisuelle doit être accompagné, obligatoirement, d'un dossier complet fournissant les informations suivantes sur le groupe artistique et le spectacle présenté, à savoir :
 - a. Fiche de distribution du groupe artistique (liste et nombre de personnes en tournée, nom et prénoms, date de naissance et fonction tenue dans le groupe, photo de scène du groupe). Cette liste doit comporter obligatoirement un régisseur et un manager (pour la musique) ou un administrateur pour le (théâtre et la danse).

- b. Auteur, metteur en scène ou chorégraphe, date de création, durée et résumé de l'œuvre théâtrale ou chorégraphe (en 20 lignes au maximum).
- c. Présentation du style de musique pratiqué, pour les ensembles musicaux (en 20 lignes au maximum).
- d. Historique du groupe, en précisant :
 - la date de création ;
 - les créations et les diffusions (théâtre et danse) des trois dernières années ;
 - le nombre et les titres de cassettes et de CD produits (musique);
 - les tournées et les nombres et lieux des concerts organisés, les trois dernières années (musique).
- e. Fiche technique, indiquant :
 - les dimensions de scènes souhaitées;
 - les besoins en éclairage et en sonorisation du spectacle et le personnel technique nécessaire;
 - la durée du montage et du démontage du spectacle;
 - le poids et le volume des décors et accessoires.

- 3.3. Les documents audiovisuels et le dossier complet doivent parvenir au MASA, au plus tard, en juin 2004.
- 3.4. Les documents audiovisuels transmis demeurent propriété du MASA qui s'engage à ne pas les exploiter à des fins commerciales.

4. Dates des inscriptions

Toutes les inscriptions au MASA doivent parvenir à la Direction Générale, au plus tard en juin 2004, le cachet de la poste faisant foi.

- 4.1. La délibération finale en vue de la programmation du MASA 2005 interviendra en novembre, après la dernière série de festivals qui a lieu entre août et novembre 2004.
- 4.2. La publication de la liste des groupes retenus pour la sélection officielle a lieu début décembre 2004.
- 4.3. Les inscriptions des groupes artistiques à la sélection du MASA Festival doivent parvenir, au plus tard fin décembre 2004, après l'annonce de la sélection officielle à l'adresse suivante :

DISTRICT D'ABIDJAN
 Direction de la Qualité de la Vie
 01 BP. V.24 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
 Tél : 225 20 21 56 46/ 14 34; Fax : 225 20 21 56 46
 Email : emmanuelibo@hotmail.com

Annexe 3

Liste des personnalités rencontrées dans le cadre de la mission d'évaluation des Rencontres de la Photographie Africaine de Bamako

I. En France

- Olivier Poivre d'Arvor
Directeur de l'AFAA.
- Alain Monteil
Directeur d'*Afrique en Créations* – AFAA.
- Simon Ndjami
Directeur artistique.
- Véronique Joo Aisenberg
Afrique en Créations – AFAA.
- Corinne Mester Parajot
Responsable financière de l'AFAA.
 - i.
- Agnès Benayer
Responsable de la communication à l'AFFA.
- Valérie Thfoint
Afrique en Créations - Collaboratrice d'Alain Monteil.
- Françoise Hugier
Photographe.
- Louis Mesplé
Ancien directeur artistique – 2^{ème} et 3^{ème} éditions des Rencontres de la Photographie de Bamako.
- Roger Aubry
Ancien directeur de l'Association *Afrique en Créations*.
- Frédérique Chapuis
Journaliste à TELERAMA.
- Richard Bonnet
Journaliste ARTE.
- Bernard Banos Robles
Responsable des FSP au Ministère des Affaires étrangères.
- Bernard Pettersson
AIF - Agence Intergouvernementale pour la Francophonie.

Directeur de la Culture et du Patrimoine.

- Salifou Labo
AIF - Agence Intergouvernementale pour la Francophonie.
Responsable de projets de coopération.

II. Au Mali

- Moussa Konaté
Directeur des Rencontres de la Photographie.
- Abderamane Sacko
Ministère de la Culture du Mali - chef de cabinet.
- Francesco Gosetti Di Sturmeck
Chef de Délégation Commission Européenne – Mali.
- Marta G. Carrascosa
Chargée de Programme - Délégation CE au Mali, Commission européenne.
- Samuel Sidibé
Conservateur du Musée National du Mali.
- Abdullaye Konaté
Ancien directeur des Rencontres (3^{ème} et 4^{ème} éditions).
- Salia Mallé
Responsable du PSIC-Mali (Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles décentralisées / Union européenne).
- Omar Kamara
Directeur de l’Institut National des Arts (INA).
- Malik Sidibé
Photographe et président du Groupement National des Photgraphes professionnels du Mali (GNPPM).
- Alioune Bâ
Photographe, président de l’Association Seydou Keita
- Chab Touré
Directeur de la galerie photographique « Chab », coordinateur des « Contours » (5^{ème} édition).
- Souleyman Drabo
Directeur de l’Agence malienne de Presse (Amap).
- Youssouf Doumbia
Journaliste - Agence malienne de Presse (Amap).

- Nicole Seurrat
Directrice du Centre Culturel Français de Bamako.
- Melchior Lengsfeld
Directeur de Helvetas.
- Nedjma Kacimi
Responsable du Programme Appui Culturel de Helvetas.
- Youssouf Sogodogo
Photographe et formateur pour Helvetas.